

LE TEMPS DES
Conquêtes
NUMÉRO 44 SEPTEMBRE OCTOBRE 2007

TEXTE D'ORIENTATION
SOU MIS AU VOTE DES ADHÉRENTS

VIII° CONGRÈS DU MOUVEMENT DES JEUNES SOCIALISTES
2, 3 ET 4 NOVEMBRE 2007 - BORDEAUX / ST MÉDARD EN JALLES

Editorial

Nous sommes entrés dans la dernière ligne droite de notre congrès. Grand moment démocratique et de réflexion sur le fond (plus de 1500 amendements ont été déposés par les fédérations), le Conseil National Synthèse a débouché pour la deuxième fois dans l'histoire de notre mouvement sur la proposition d'un texte commun à l'ensemble des militants.

En 2001, un texte commun avait rassemblé les jeunes socialistes. A l'automne 2007, ce texte d'orientation est un outil de refondation, en aucun cas une synthèse molle, puisqu'elle il est le fruit d'un échange sur le fond conduit par les fédérations et non d'intérêts stratégiques.

Fidèles à notre ton, nous revendiquons dès l'université d'être notre droit d'inventaire et entendons participer voire impulser notre devoir d'inventer. Nous avons exploré des thématiques trop souvent laissées à la droite (Nation, Terrorisme, Sécurité,...), et nous sommes malheureusement les seuls à avoir invité au débat des représentants de toute la gauche. Notre congrès devra être à la hauteur de la dynamique de rassemblement que nous souhaitons insuffler à la gauche. Une gauche fédérée, bien loin d'être une contrainte, est la force d'hier et sera celle de demain. Inventer, pas dans la seule famille socialiste, mais par l'échange entre les mouvements

de transformation sociale que nous construirons la gauche de demain, que celles et ceux qui souffrent espèrent, celle dont la France a besoin.

Elle doit se renforcer pour porter haut son projet de société alors même que les attentes se fondent sur les questions sociales. Face à la droite, à Nicolas Sarkozy, dont nous n'avons de cesse de démontrer que l'affichage ne vaut pas l'action, s'il hyper-préside, nous n'avons de cesse que de dénoncer les régressions sociales, démocratiques, et culturelles qu'il entraîne.

Nous ne lâcherons rien, nous n'avons pas vocation à suivre, résignés, ses déclarations pour y répondre : notre génération aspire à reconstruire la gauche, la rassembler, la réarmer, pour mieux résister et proposer ensemble et la mener aux conquêtes politiques et sociales de demain.

Notre congrès est donc un point de départ pour notre mouvement comme pour l'ensemble de notre camp. Il doit ouvrir un cycle de réflexion, d'approfondissement et d'invention. Dans ce premier moment fondateur pour la gauche, au sortir des défaites électorales, le MJS, grandi tant par le nombre de ses militants que politiquement et médiatiquement, doit être utile à son camp, en remettant debout la gauche !

Razzye Hammadi

Sommaire

Bilan d'activité

page 3

Texte d'orientation : "Debout la gauche !"

page 5

Plan d'Action National

page 34

Proposition de réformes statutaires

page 40

Bulletin de vote

page 41

Directeur de publication :
Razzye HAMMADI

Rédacteur en chef :
Antoine DETOURNE

Parution bimestrielle
Numero 44 Septembre Octobre 2007
Prix au numéro : 2,30 euros
Prix de l'abonnement : 10 euros
N° CPPAP : 0603 P 11281
N° ISSN : J288-0922
Numéro tiré à 7500 exemplaires

Imprimerie :
PGE - 9 rue Allard - 94160 Saint-Mandé

Publication :
Mouvement des Jeunes Socialistes
10, rue de Solferino - 75007 Paris
Tél. : 01.45.56.79.99
www.mjsfrance.org

Mode d'emploi

A la suite de notre Conseil National du 6 et 7 octobre 2007, le texte d'orientation intégrant les amendements (signalés en gras dans le texte) des fédérations est soumis au vote des adhérents.

Chaque fédération organisera entre le 19 et le 29 octobre un ou plusieurs votes sur cette motion (comprenant le texte d'orientation, les dix grandes résolutions et le Plan d'Action National) et sur une liste de délégués représentant la fédération lors du Congrès National les 2, 3 et 4 novembre à

Bordeaux-St Médard en Jalles.

En plus de la motion et de son bulletin de vote, ce cahier contient, sur cette face, le bilan d'activité national ainsi que les propositions de réformes statutaires qui seront votées au congrès ; et sur l'autre face, les résolutions proposées au débat dans les fédérations et votées au Congrès.

Bonne lecture, bon débats et bons votes

Bilan d'Activité National 2006-2007

2006/2007, ces deux années ont été particulièrement intenses pour le Mouvement des Jeunes Socialistes. Deux ans d'opposition, deux années passées à lutter contre la droite. Une victoire, celle du retrait du CPE, en avril 2006, deux défaites, majeures, celles des élections présidentielles et législatives, d'avril à juin 2007, cet espoir déçu, mais aussi, cette maturité atteinte par le MJS, au fil de ses engagements, au cœur du mouvement social, dans les organisations internationales, dans de nouveaux modes de militantisme...

Cette maturité, aussi, pour notre jeune organisation, symbolisée par la couverture institutionnelle, médiatique, numérique, croissante, du Mouvement des Jeunes Socialistes. Ce mandat fructueux, c'est le début d'une reconquête, par les idées et l'action militante, pour la gauche !

Un MJS réactif au cœur de l'actualité

« Non au CPE ! » : le MJS dans
toutes les manifestations

Quelques semaines après le congrès de Paris, le MJS réagit dès l'annonce de la création du « **contrat première embauche** » par le premier ministre de Villepin pour construire une mobilisation contre cette institutionnalisation de la précarité. Le MJS est à l'origine de la création du « **collectif stop CPE** » qui réunit dès fin janvier les organisations de jeunesse qui se battent pour le retrait de la loi.

Tous les moyens du MJS sont mis en œuvre pour obtenir le retrait : **mobilisation et campagnes militantes** évidemment, mais aussi, avec le développement de nouveaux outils militants : **fichiers argumentaires** et surtout **actions coup-de-poing** qui font connaître le MJS : enterrement du droit du travail devant l'assemblée nationale fin janvier 2006, nombreuses actions locales partout en France... Quelques semaines et quelques centaines d'adhésions plus tard, le MJS, reconnu à part entière comme acteur du mouvement social, a pu participer à cette victoire sur la droite.

Créer l'actualité sur nos propositions

Début 2006, **8 week-ends inter-régionaux de formation**, moments importants de réflexion et de formation, ont pu permettre, dans toutes les

régions, d'élaborer **12 propositions du MJS** pour les élections présidentielles de 2007. Pour relayer ces propositions, le MJS va organiser son **premier meeting national** à Paris le 22 avril 2006, un an avant le 1er tour des présidentielles.

Le MJS crée l'actualité, à travers ce « **meeting de l'alternative** », auquel participe le premier secrétaire du parti socialiste : Ce meeting débouche sur une campagne d'adhésion par affichage, en mai 2006, sur un tract de 6 pages expliquant les 12 propositions, et sur une « **caravane du projet** », alternant conférences de presse et actions militantes, qui sillonne la France, des plages aux quartiers populaires, pendant l'été 2006. Ainsi, tous les moyens du MJS sont mis en œuvre pour faire connaître ces 12 propositions, dont 9, grâce à cette mobilisation, ont été intégrés au projet socialiste et au programme de la candidate PS aux élections présidentielles.

Face à la droite et à l'extrême droite :
le MJS riposte !

Le MJS, face aux petites phrases des ténors de l'UMP ou du FN, à leurs campagnes, à leurs annonces, a tenté, par sa réactivité, de ne rien lâcher face à la droite : **action en justice** contre le maire de Montfermeil qui institue un couvre-feu pour les jeunes de sa ville, dans la banlieue parisienne, élaboration de **kits militants** pour dénoncer les lois sur l'immigration et la loi de prévention de la délinquance, **lancement d'un site internet** (www.preparonslechangeement.net) et d'une **pétition en ligne** pour dénoncer les lois sécuritaires de Nicolas Sarkozy, de nouveaux modes de communication sont investis, en octobre et novembre 2006, pour répondre vite, et efficacement, aux attaques de la droite.

Quand le Front National, aux relents racistes et xénophobes, tente de se donner une image plus présentable, en novembre 2006, c'est le lendemain même que le MJS, par communiqué de presse et **campagne numérique**, reprend la campagne du Front National pour la dénoncer ! Des acrobaties des Yamakasi, à Créteil, en octobre 2006, aux bannières Internet qui relaient les campagnes militantes, de nouveaux modes de militantisme ont permis au MJS de réagir de manière plus réactive et plus percutante, de s'imposer dans le paysage numérique et dans le paysage médiatique.

Des campagnes d'adhésions aux présidentielles 2007 : De nouveaux outils pour mener la bataille culturelle !

Présidentielles 2007 : le MJS à la pointe, sur les marchés, dans les meetings et sur le web

Cette campagne a été un investissement majeur du MJS pendant ce mandat, symbolisé par son slogan : « **devoir de victoire** ». Cette campagne, longue, puisqu'elle commence le 17 novembre 2006 avec le premier tract du MJS présentant la candidate désignée lors des primaires, a aussi été difficile. Pourtant, la **diversité des actions militantes**, des outils de communication, des initiatives MJS, en a fait un moment clé, de maturité, pour le MJS.

Par l'organisation largement menée par le MJS des **meetings régionaux**, en particulier celui de **Grenoble**, le 1er février 2007, dédié à la jeunesse et dont le discours était inspiré par le MJS, les jeunes socialistes ont donné un certain élan à la campagne. **7 millions de tracts nationaux** et beaucoup d'autres, locaux, ont été distribués pendant les 6 mois de la campagne des présidentielles.

Sur Internet, le MJS est rapidement devenu un repère : de la création de sites internet de campagne (<http://www.lesjeunespoursegolene.net/> / <http://www.levraiaggdesarko.net/>), d'une **plateforme de blogs** (<http://poursegolene.net/>) pourvue d'un agrégateur, créée en janvier 2007, à la mise à disposition de **d'outils numériques**, en passant l'élaboration de **fiches techniques de riposte** et l'organisation de « **cafés ségo** » au niveau local, le MJS a acquies une nouvelle crédibilité en matière d'organisation d'évènements militants !

Développement des pôles « convictions » et « international »

En février 2006, un nouveau pôle apparaît dans l'organisation du secrétariat national du MJS : le **pôle « convictions »**. Ce pôle, qui rassemble toutes les activités de formation, va progressivement mettre en place une « **lettre du pôle** », rassemblant fiches de lectures, argumentaires de fond et chiffres d'actualité, accessibles par le biais d'un blog (<http://convictions.mjsfrance.org/>). Ce site internet et cette lettre sont les premiers pas du travail de fond du MJS, au service de la refondation de la gauche, de son « **devoir d'inventer** », et d'une véritable politique de formation à destination de tous les militants.

Né en novembre 2006, le **blog international**, est le symbole d'une volonté affirmée du MJS de faire entendre sa voix dans les instances internationales : la IUSY (internationale des jeunesses socialistes) et ECOSY (jeunes socialistes européens). De l'investissement des fédérations dans les rendez-vous internationaux (**universités ECOSY, séminaires IUSY**), encore réduit, à l'élection de responsables MJS dans les **instances dirigeantes** de ces organisations (Remi Bazillier à la IUSY et Estelle Goëger à ECOSY), le MJS a cherché à s'investir dans ces nouvelles problématiques. Par ses **notes d'actualité** de plus en plus régulières, le blog international a cherché à développer, notamment par le biais d'une **newsletter** créée en 2007, la conscience, chez les militants, d'appartenir à un réseau international.

Des collectifs aux campagnes militantes, le MJS sur tous les terrains

L'activité militante du MJS, au-delà des nombreuses **initiatives militantes locales** (caravane régionale en Basse-normandie, prison en carton construite sur la place de la comédie à Montpellier, etc.), c'est aussi des campagnes à durée limitée, menées à l'échelle nationale pour en accroître la légitimité, c'est le cas de la campagne « **48h pour s'inscrire sur les listes électorales** », en décembre 2006, ou de la campagne « **refonder à gauche** » menée en juin 2007, comme débouché politique à cette jeunesse, majoritairement à gauche, dans un pays qui avait voté majoritairement pour le candidat de la droite, le 5 mai 2007.

La situation du Mouvement des Jeunes Socialistes, fin 2007, du point de vue de sa **capacité à inspirer**, sur le fond, le parti socialiste, du point de vue de sa **capacité à créer l'actualité** par ses « **coups** » médiatiques et numériques, est le reflet de l'**intensité et de l'efficacité des actions menées durant le mandat 2006/2007**. C'est un MJS fort de la croissance du nombre de ses adhérents, de ses fédérations et de ses groupes locaux bien implantés, qui aborde les échéances sociales et électorales du prochain mandat. Conscient de sa responsabilité comme premier débouché politique d'une jeunesse dont le cœur bat majoritairement à gauche, porté par un espoir de reconquête, idéologique, culturelle et militante !

Texte d'orientation : "Debout la Gauche !"

Texte présenté par Razzye HAMMADI, président du MJS, Antoine DÉTOURNE, et

les animateurs fédéraux : Maud BRISET (01), Guillaume LAFEUILLE (02), Thomas DURET (03), Richard CARREAU (04), Rémy ODDOU (05), Sébastien FRANCO (06), David CUOQ (07), Julien MITCHELLI (08), Delphine LITCHAMNIN (09), Dimitri SYDOR (10), Perinne OURNAC (11), Lionel BOSCH (12), Heidia MAOUI (13), Alexandre DEBRAY (14), Franck REY (15), Anthony DOUET (16), Morgane CADORET (17), Nicolas GONET (18), Frédéric MONTEIL (19), Yannick GIMENEZ (20), Marie LOMBARD (21), David LEROUX (22), Raphaëlle LEPINEUX (23), Marie LOUBIAT (24), Sandrine VUILLAUME (25), Pierre JOUVET (26), Anthony VALETTE (27), Elian MOREAU (28), Sylvain DUBREUIL (29), Guillaume KLEIN (30), Romain CUJIVES (31), Michael BOUTINES (32), Thibault CHERON (33), Nicolas ANOTO (34), Benoit POMMIER (35), Mathieu PETIT (36), Adrien SOISSONS (37), Soizic LOCQUET-NAEL (38), Benjamin GUICHARD (39), Sabbah BAKHALLI (40), Mathilde BEAUVALLET (41), Barbara VERLAC (42), Thibault THELLEIRE (43), Samy BRIDJI (44), Grégoire CHAPUIS (45), Amélie PEREZ (46), Sabrina COMELLO (48), Thomas CARSENTI (49), Nicolas CAPELLI (50), Rudy NAMUR (51), Najet HEMISSI (52), Pierre-Yves LEDAUPHIN (53), Marianne BIRCK (54), Marion ABRIAL (55), Guillaume KERIC (56), Joanna PFEIFFER (57), Zoher AZZOUDI (58), Grégory VANDENBERGHE (59), Aurélie DELOBEL (60), Kévin BODE (61), Arnaud FIGENWALD (62), Thibault MEUNIER (63), Félicien RIGAUD (64), Benjamin VERDEIL (65), Romain SILVASI (66), Baptiste HEITZMACIAS (67), Michael ROY (68), Kader SELMI (69), Fabrice MORIN (70), Jérôme PACAUD (71), Jimmy LEGOT (72), Martin ABRY-DURAND (73), Joseph FAVRE (74), Alexandre TORTEL (75), Charlotte GOUJON (76), Alexandre GOUTANY (77), Ali RABETH (78), VIROULAUD Julien (79), Sébastien CARARA (80), Olivier PINEL (81), Lucile GUESNIER (82), Mehdi BOUZID (83), Delphine RICHARD (84), Mathieu BOISDRON (85), Jules AIME (86), Eric MAUMONT (87), Romain MATHIEU (88), Nicolas SORET (89), Yurgen MUKJA (90), Marion CARRE (91), Chloé TRIVIDIC (92), Cidalia POIRET (94), Fanny BOYER (95), Emmanuel RAVI (971), Anielle GUEZZELLO (974) et Emilie MIRDJANIAN (999) ;

les délégués régionaux : Christelle HAMM (Alsace), Quentin MARIDAT (Aquitaine), Olga FURAHA (Basse-Normandie), Raphael MENDAK (Bourgogne), Rebecca FAGOT (Bretagne), Franck GAGNAIRE (Centre), Stéphane RUMEL (Champagne-Ardenne), Thomas POIRRIER-ROSSI (Corse), Joseph DESVIGNES (Franche-Comté), Hadrien REGENT (Haute-Normandie), Jérôme CALMELS (Ile-de-France), Philippe ANDRIEU (Languedoc-Roussillon), Ludovic GERAUDIE (Limousin), Alban CAYON (Lorraine) et Benoit ROUSSEL (Nord-Pas-de-Calais), Ange BAZILLE (PACA), Benjamin BAUDRY (Pays de la Loire), Slim THABET (Picardie), Cédric TALBOURDET (Poitou Charente) et Guillaume SCHREINER (Rhone-Alpes) ;

les membres du Bureau National : Simon ALLARD, Dorothé BERNARD, Sandrine BERNARD, Elise BOSCHER-EL, Amine BOUABAS, Jean BRUNEL, Raphael CHAMBON, Baptiste CHAPUIS, Benoit CURINIER, Bérandgère DELHOMME, Nathalie DELTIMPLE, Laurianne DENIAUD, Astrid DESBUQUOIS, Damien FLAMENT, Florent GUITTON, Cédric HAUTION, Jean-Baptiste HERMANN, Nanou JAUMOUILLIE, Tristan LAHAIS, Damien LELIEVRE, Annaïg LEMOEL, Paul MEYER, Valerio MOTTA, Houda NEDDER, Morgane OLLIVIER, Benoit PAYAN, Elsa PELLOIE, Nicolas PERERA, Marion PIGAMO, Nathalie PIGAMO, Sarah PROUST, Livia SAURIN, Yohann SOULACROIX, Arnaud TAISNE, Vincent TAISSERE et Etienne VALOIS ;

les membres de la Commission Nationale d'Arbitrage : Joshua ADEL, Elise BARALE, Guillaume BLANC, Anna BLUM, Arnaud BOULESTEIX, Anne-Julie CLARY, Jérôme DELB, Christelle EDEY, Sylvain ELIES, Farid FARISSY, Mathieu HANOTIN, Nicolas MARANDON, David MARCHELLO, Jean-Régis MILLET et Thomas VIGREUX.

la vice-présidente d'ECOSY : Estelle GOËGER ;

et le coordinateur du GPF de la IUSY : Rémi BAZILLIER.

Pour la première fois lors de l'élection présidentielle, le Président de la République a été élu sans être majoritaire chez les jeunes. Face à cette situation, notre responsabilité est engagée à double titre. Premièrement, il nous impose d'offrir à cette génération un débouché politique tant sur le plan de l'engagement que des idées et des propositions. Deuxièmement, nous ne pouvons nous résoudre à voir la société faire des choix différents de sa jeunesse: en politique, pour nous, la fatalité n'existe pas. En 2012, il y aura dans ce pays plus de personnes de plus de 60 ans que de moins de 25 ans, nous devons donc nous adresser à toutes les générations.

Aujourd'hui, il pourrait sembler être facile d'être de gauche tant les inégalités sociales, économiques, territoriales et les dominations n'ont jamais été aussi fortes. Mais pourtant, le projet politique de la gauche n'a jamais été aussi incertain et incapable de répondre à ces colères et ces révoltes légitimes.

C'est d'une nouvelle jeunesse dont la gauche a besoin et nous voulons porter le vécu et la parole des jeunes socialistes au coeur de cette refondation.

Face à nous, la droite ne se fait plus seulement revancharde, elle se veut conquérante. Unie au delà de toutes ses sensibilités, n'hésitant pas à récupérer et porter les mots et les idées de l'extrême-droite, celle-ci, campée sur ses nouvelles valeurs, veut les imposer par une bataille culturelle et idéologique. Théorisant le choc des civilisations, organisant la mise en difficulté des plus pauvres pour favoriser les plus riches, enfermant les citoyens dans des solutions individuelles qui sont autant de fausses bonnes idées face aux problèmes collectifs qui nous sont posés, elle réalise la synthèse entre Bush pour le fond et Berlusconi pour l'illusion.

La refondation de la gauche doit donc se faire résolument en opposition avec ce projet conservateur. Porteurs de notre idéal réformiste, nous voulons néanmoins appréhender cette période historique avec lucidité, exigence et responsabilité. Lucidité tant face à la complexité du monde que face aux conquêtes et aux échecs de la famille socialiste. Exigence sur l'éthique de notre rapport au pouvoir et sur la pertinence de nos propositions. Responsabilité face aux espérances que nous voulons incarner et au devoir de cohérence et d'unité de la gauche.

Pas de dogmes mais des principes et des idéaux; pas de certitudes mais des convictions; pas de faux débats mais des enjeux d'avenir.

Notre droit à l'avenir est menacé

*Le droit à l'avenir, c'est le devoir pour une société d'assurer un futur meilleur aux générations suivantes. Ce droit n'appelle pas de devoir autre que celui pour une génération de respecter **et de favoriser** le droit à l'avenir de la suivante. C'est une question de dignité, de citoyenneté... d'humanité et de civilisation. Derrière l'inquiétude si souvent entendue "mais que vont devenir nos enfants?" se pose la question de l'avenir, **d'un véritable choix de société.***

Une génération écartée du progrès

Aujourd'hui, force est de constater que ce droit à l'avenir est sacrifié. C'est l'idée même de progrès qui est menacée. En 2007, la plupart des jeunes vivent déjà moins bien que leurs parents.

Nous sommes les enfants de la nouvelle répartition des richesses **et du pouvoir** entre le capital et le travail qui favorise **de plus en plus** le profit au détriment du salaire.

Les inégalités n'ont jamais été aussi fortes dans la jeunesse, entre une minorité privilégiée toujours plus restreinte et une majorité en proie à l'incertitude, au déclassement, **à la précarité** et à la peur. Si rien n'est fait ces inégalités ne feront que s'aggraver. Il y a aujourd'hui **7,1** millions de pauvres en France, 1 sur 2 a moins de 29 ans. Alors que notre pays n'a jamais été aussi riche, trop de jeunes sont otages du quotidien : **comment construire sa vie quand les seules perspectives envisageables sont celles de la précarité et du SMIC à perpétuité?** Comment imaginer demain quand la seule préoccupation est d'essayer de maintenir la tête hors de l'eau aujourd'hui?

Ce n'est plus une crise générationnelle, mais la conséquence logique du fonctionnement d'un système

Nous faisons les frais de décisions qui, mises bout à bout, ont conduit à échafauder un système où le chômage de masse apparaît comme un fait normal, le démantèlement des protections sociales une fatalité, la précarité une norme, **la jeunesse un risque.**

La dégradation de la situation économique et sociale de la jeunesse est la conséquence mécanique de ce mode de fonctionnement de la société. **En particulier, dans les quartiers populaires et les zones rurales, à la relégation spatiale et aux discriminations s'ajoute l'accumulation de problèmes sociaux en termes de logement, d'emploi, de santé, de sécurité, d'éducation et d'accès à la culture que connaît la jeunesse.** Assurer le droit à l'avenir de la jeunesse, c'est donner collectivement aux jeunes les moyens de construire leur avenir de manière autonome.

Le renversement de la pyramide des âges pousse vers un approfondissement de ce système

Socialement plus vulnérable, la jeunesse est politiquement minoritaire. Le renversement de la pyramide des âges est une donnée démographique sans précédent. Les conséquences qu'il entraîne doivent être préparées collectivement et démocratiquement. Mécaniquement, le nombre d'inactifs va augmenter et de jeunes actifs diminuer. **Il faut anticiper cette évolution démographique qui nous conduit à une explosion du système de solidarité actuel, au repli individualiste et aux solidarités privées arbitraires et inégalitaires. Cela passe par l'émergence d'un nouveau contrat social reposant sur les solidarités intergénérationnelles et une juste répartition des richesses.**

Un nouveau capitalisme **financier** destructeur d'avenir.

L'émergence d'un nouveau capitalisme ne permet pas d'envisager ces questions de long terme en **les** déléguant au marché. Ce capitalisme repose sur la déréglementation promue par les institutions internationales et s'est développé en s'appuyant sur l'entrée en vigueur des principes néo-libéraux. Soumis aux impératifs de rentabilité à court terme de la finance, il doit être maîtrisé, combattu et dépassé. En son sein, ce sont les grands groupes mondialisés qui donnent le ton. Ils organisent les flux du commerce mondial. S'appuyant sur le déséquilibre entre un capital mobile au niveau international et un travail fixé territorialement, portés par une idéologie de la marge et la propagande du prix toujours plus bas pour le consommateur, ils tendent à l'alignement des normes sociales des pays du nord sur celles des pays du sud, qui ne peuvent progresser.

Ces multinationales, donneuses d'ordre de bon nombre d'entreprises, diffusent ces nouvelles normes sociales à l'ensemble de l'économie, y compris aux entreprises **les** plus protégées de la concurrence mondiale. **Dès lors, la construction de nouveaux outils d'action publique est indispensable pour répondre démocratiquement aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Elle devra s'opérer à tous les échelons, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux. Il s'agit finalement de réarmer le politique face à la toute-puissance actuelle de l'économique. Il n'existe pas aujourd'hui de pouvoir démocratique qui permet de prendre en main les problèmes économiques, sociaux et environnementaux de ce capitalisme.**

Parce que les socialistes ont toujours eu un rapport critique au capitalisme, nous devons impérativement renouveler nos analyses pour comprendre au mieux de quelle nature sont ces évolutions afin d'apporter des réponses plus adaptées.

Un système international où règne la loi du plus fort

De nouvelles puissances telles que la Chine, l'Inde ou le Brésil, sur le plan économique, technologique et militaire tendent à adopter les comportements impérialistes des puissances existantes et notamment de l'hyperpuissance américaine. La guerre en Irak illustre jusqu'où peut pousser un système international déséquilibré, dans lequel les institutions ne peuvent pas jouer leur rôle. Si des ensembles régionaux poursuivant d'autres buts que l'accompagnement d'un capitalisme débridé, ce qui n'est pas le cas de l'Union Européenne, n'émergent pas, on peut craindre que les relations internationales ne deviennent régies, encore plus qu'aujourd'hui, que par la loi du plus fort. **De ce fait, il est nécessaire de revaloriser le rôle de l'ONU et d'aboutir à une véritable Europe de la défense.**

Dans ce contexte, l'Europe politique doit être au cœur de notre combat. A l'heure de la mondialisation, il s'agit du seul modèle émergent qui dépasse les rapports de forces militaires et économiques de l'Etat Nation tout en proposant un cadre politique novateur. Notre génération a le devoir de redonner un avenir au cadre politique européen tout en renforçant les mécanismes de redistribution. Construire une Europe politique pour se donner les moyens d'une Europe sociale, fédérale et environnementale, c'est envoyer un signal clair à toutes les dictatures et à tous les peuples : l'ère des empires est révolue car de nouveaux rapports internationaux sont possibles.

Dès maintenant la ChinAfrique s'ajoute à l'USAfrique, l'Europafrique et à la Françafrrique. Depuis la fin de la guerre froide, les conflits de répartition de richesse et d'émancipation prennent la forme de conflits identitaires ou religieux. **Les migrations provoquées par ces conflits destabilisent aussi bien les sociétés du Sud que celles du nord.**

Un impératif: le développement durable

Les défis environnementaux **et** **sociétaux** ne peuvent être relevés dans un tel contexte: **Le réchauffement climatique mais aussi le problème de la rareté de l'eau, et plus largement la nature limitée des ressources sur notre planète. Cette question concerne l'ensemble de l'humanité, surtout quand la population risque d'augmenter de moitié dans le siècle. Alors que l'après pétrole s'annonce, notre responsabilité est par conséquent de développer, maintenant, des sources d'énergies durables et renouvelables.**

Les économies nationales croissent selon un mode de production gaspillant l'énergie **et les ressources**. L'ensemble de la richesse mondiale produite double tous les 20 ans: si nous ne changeons pas de modèle de développement - **et en cela les pays du Nord doivent être moteur** - nous allons vers une pénurie de **ressources et de matières premières** ainsi qu'une augmentation forte de la pollution. **Sans volonté politique, sans décision collective, sans investissements dans de nouvelles technologies environnementales, sans nouveaux rapports de production, sans nouveaux modes de consommation, c'est à une catastrophe écologique majeure que notre génération sera confrontée, avec le déplacement de millions de réfugiés écologiques. Nous devons donc mettre en place au plus vite un développement véritablement durable conciliant économie, solidarité et environnement.**

Un progrès nécessaire, source de craintes légitimes

Socialistes, nous sommes héritiers de la tradition rationaliste et nous croyons toujours au progrès scientifique. Mais nous défendons un progrès maîtrisé socialement. L'humain doit primer sur la technique.

Enfin, le progrès quelle que soit sa forme (technologique, médical,...) non maîtrisé démocratiquement amène à pervertir la notion même de progrès. Laisser aux seules mains du marché, la recherche et l'innovation scientifique ne sont pas mises au service de l'intérêt général mais bien au service d'intérêts privés. Elles sont donc principalement utilisées dans ce but. Or la détention de certaines technologies confère de nouveaux pouvoirs à certaines entreprises dont les citoyens peuvent légitimement craindre l'utilisation, notamment en termes de protection des libertés et de la dignité humaine. Il est donc nécessaire d'établir un partenariat le plus précis, le plus logique et compréhensible entre les entités publiques (universités, centres de recherche, CNRS) et la sphère privée. Un partenariat permettant aux responsables publics de protéger l'intérêt général tout en permettant à la sphère privée de prospérer grâce aux avancées.

Un projet collectif au service de l'émancipation individuelle

« L'objectif de la politique n'est pas la recherche du bonheur mais l'accomplissement de la liberté », Cornelius Castoriadis, philosophe du XXème siècle

Socialistes, nous avons la conviction que l'accumulation des intérêts particuliers ne fait pas l'intérêt de tous et que c'est bien par des solutions collectives que les individus peuvent voir leur condition personnelle progresser. Si le socialisme est un individualisme, c'est à dire une pensée qui met l'individu et son émancipation individuelle au cœur de son projet, il considère que les seules solutions pour y parvenir sont collectives.

Face à l'isolement des individus, réincarner le lien social

L'essor des valeurs et de la culture néo-libérales pousse à l'atomisation de la société dans laquelle l'individu ne se sent plus appartenir à aucun collectif. C'est le cas au travail où les salariés sont mis de plus en plus en concurrence les uns avec les autres au sein d'unités de production fragmentées. Les entreprises sont interconnectées mais les différents métiers ne se rencontrent plus. Le sentiment d'une dépendance mutuelle, d'une destinée commune tend à s'estomper. Dès lors l'individu se retrouve isolé : la sphère économique étant en effet obsédée par la seule compétition et son corollaire la recherche de la rentabilité la plus forte. L'individu est ainsi seul face aux nouvelles règles du jeu, face à un marché du travail qui se précarise. C'est le cas au niveau de l'urbanisme où de plus en plus de personnes de condition modeste sont éloignées des villes centres vers les espaces périurbains disposant de moins de lieux de sociabilité et voient donc leurs services publics fermés progressivement.

Seuls face à la société, les individus sont poussés à rechercher des solutions individuelles reposant sur le chacun pour soi. **Notre attachement au projet collectif, notre volonté de promouvoir le dépassement individuel pour viser l'intérêt général, nous conduit à refuser un individualisme destructeur qui établirait le règne du chacun pour soi et réduirait la politique à la seule juxtaposition de réponses aux intérêts particuliers ou communautaires.**

Si nous combattons l'égoïsme, le repli sur soi, la déconstruction de tout intérêt commun, nous ne renonçons pas pour autant à défendre une action politique soucieuse de répondre aux nouvelles attentes en termes de réussite personnelle, aspirations individuelles qui sont, malheureusement, trop souvent déçues et génératrices de frustrations. La société française s'imprègne par conséquent des valeurs et du discours politique de droite. Elle rejette les problèmes qui lui sont posés sur la faute des individus. Faute de mettre en place les politiques et les moyens pour renouer avec le plein emploi, on accuse les chômeurs d'être des assistés. Faute de s'attaquer à la sélection sociale qui structure le système d'éducation, on fustige les professeurs ou les élèves. Faute de véritablement lutter contre les discriminations et de concrétiser le projet républicain, on pointe du doigt un prétendu défaut d'intégration de certains Français ou étrangers. Face aux injustices que ces problèmes sociaux engendrent, les individus se trouvent désarmés et intériorisent ces échecs collectifs comme des humiliations individuelles. Ils renoncent à trouver une perspective politique à des aspirations pourtant légitimes. Le sentiment d'humiliation dresse les individus les uns contre les autres, ce que la droite a bien compris en surfant sur la logique du « tous contre tous ». **L'une des aspirations du pouvoir en place est d'annihiler la responsabilité collective, pierre angulaire d'un bon fonctionnement sociétal et de faire reposer la responsabilité sur chacun des individus. Pour beaucoup, la seule voie consiste à se tourner vers la solidarité privée autour des familles ou de prétendues communautés.**

Par conséquent, le rôle de la gauche est de donner des grilles de lectures collectives, d'affirmer que les conflits dans notre société ne sont pas seulement des conflits individuels mais bien des conflits qui opposent des groupes sociaux à d'autres parce que leurs intérêts sont différents (comme dans le cas de la répartition des richesses entre le salaire et les profits). **Il s'agit de parler aux individus non pas en tant qu'individus isolés, mais en tant que membres de classes sociales ou de collectifs ayant des intérêts communs, bref il s'agit de repolitiser la société.** Face

à l'isolement des individus, la gauche doit incarner le lien social et promouvoir l'émancipation par la solidarité et la démocratie. **Il appartient à notre organisation de fixer des repères dans ce monde devenu plus complexe ainsi que de produire une grille de lecture dans laquelle chacun puisse se situer.** Le rôle du politique est alors fondamental.

La démocratie, lien entre l'intérêt général et les individus

Pour sortir de cette spirale néfaste, les socialistes doivent faire en sorte que chacun puisse **se réapproprier son avenir par la démocratie. La restriction du champ de la puissance publique et la financiarisation du capitalisme amène le marché à trancher un grand nombre de débats. La participation de chacun dans toutes les sphères de la vie doit devenir un objectif pour les socialistes** car le débat démocratique est le lieu de confrontations des visions et des intérêts conflictuels qui doit permettre la mise en place de compromis qui ne sont pas des renoncements. Le marché, à défaut de régulation et de contre-pouvoirs inscrits **notamment** dans le mouvement social, est le lieu où les questions sont tranchées selon la loi du plus fort. **Réhabiliter rôle des partenaires sociaux et de la puissance publique, et surtout l'Etat social en tant qu'outil** au service de l'intérêt général **est une nécessité.**

La question de l'exercice du débat et de la représentation démocratique doit être posée. La V^{ème} République a démontré, par la présidentialisation des institutions autant que par l'importance des pouvoirs accordés à l'exécutif (au détriment des pouvoirs législatif et judiciaire), sa capacité à se transformer en «monarchie républicaine». C'est la démocratie française qu'il faut refonder en remettant le Parlement au cœur des institutions d'une VI^{ème} République. La problématique est similaire au niveau de l'UE pour laquelle nous revendiquons une Europe politique, fédérale et sociale. La démocratie et la puissance publique doivent primer sur la «concurrence libre et non faussée».

Envisager différemment le droit de propriété

Réhabiliter la puissance publique ne se borne pas aux questions institutionnelles. Cela passe par la réappropriation des outils dont la démocratie dispose pour mettre en œuvre les décisions des citoyens. Aujourd'hui, il est indispensable de repenser le droit de propriété, afin de redistribuer plus justement les richesses nationales. Dans la situation actuelle, et au regard des crises successives récentes concernant le mal logement, le droit de propriété doit certes rester un droit fondamental, dont la jouissance doit être assurée à chacun, mais évoluer dans son contenu. C'est bien à la règle de droit de fixer ce qui relève du droit de propriété individuel et ce qui est du ressort de l'intérêt général, notion qui devra être clarifiée afin d'éviter tout abus de la puissance publique, pour que ce droit fondamental profite à la communauté toute entière. En matière de logement, un droit de propriété dont l'usage n'est pas encadré conduit à des situations aberrantes où, dans certains centre-villes, 10% des logements sont vacants alors même que des êtres humains dorment dehors. La loi existante doit donc être appliquée avec plus de sévérité, grâce à de lourdes pénalités pécuniaires, afin qu'aucune commune ne se soustrait à l'obligation de disposer 20% de logements, décents, sur son territoire. Que ce soit au niveau national ou local, des outils existent (expropriation, travaux publics, préemption, etc.....) qui permettent la mise en place d'une action politique où l'intérêt général prédomine. L'Etat doit se réapproprier le pouvoir régalién qui est le sien : assurer des conditions de vie dignes à ses citoyens.

Clarifier notre rapport au marché

L'économie de marché doit être un outil au service des Hommes. **Agir en socialiste, c'est affirmer d'une part qu'il existe un primat du politique sur l'économique. C'est refuser d'autre part la société de marché, c'est-à-dire une société où le marché, et donc les rapports de force économiques, décideraient de tout au détriment de l'intérêt général. Notre orientation doit s'appuyer sur un développement solidaire qui mette l'accent sur les besoins non-marchands de l'individu : pour répondre aux inégalités engendrées par le marché, nous devons réinvestir dans le service public.** Dans certains cas, il permet de mieux parvenir à l'intérêt général que la propriété publique. Le marché n'est pas systématiquement supérieur à la propriété publique. Il faut penser la société avec le marché pour éviter la société de marché, c'est-à-dire une société où le marché, et donc les rapports de forces économiques, décident de tout, au détriment de l'intérêt général. Par conséquent, le politique doit primer sur l'économique, la règle de droit démocratique sur le droit de propriété individuel. Le marché ne peut et ne doit fonctionner que dans les cadres décidés par la puissance publique. Pour les socialistes, on ne peut brader les droits des travailleurs, qui sont des droits humains, au nom de principes comme la concurrence ou la flexibilité. D'après les libéraux et le MEDEF, ces principes sont censés améliorer le fonctionnement du marché. **En réalité, ils sont bien souvent les faux-nez des intérêts des grands dirigeants économiques et des détenteurs de capitaux. Mais clarifier notre rapport au marché doit également nous permettre d'éviter toute vision manichéenne concernant l'économie afin de défendre un socialisme de la production soucieux de s'adresser aux patrons des PME notamment.**

Certaines activités ne doivent pas être confiées au marché dans la mesure où la logique de profit et la confrontation des intérêts privés interdisent la concrétisation des droits des citoyens. Dans le domaine de la santé, par exemple, la privatisation du système américain a fait exploser les coûts. Elle a conduit 40 millions de citoyens de ce pays, qui n'ont pas les moyens de se payer une assurance privée, à renoncer à avoir une protection sociale. **Cette situation nuit non seulement à ceux qui n'ont pas accès aux soins, mais aussi à l'ensemble de la population dans la mesure où personne n'est à l'abri des aléas de la vie. Bon nombre de services publics (gaz, électricité,**

eau,...) ont été soumis au marché: dans la plupart des cas, la déréglementation et la privatisation au nom du principe de rentabilité ont conduit à une explosion des prix, à une restriction de leur accès, à une dégradation de la qualité ainsi qu'à la perte d'une vision de long terme. Par ailleurs, des monopoles privés (ou oligopoles) auxquels il est de plus en plus difficile d'imposer le respect des règles d'intérêt général, et notamment l'égalité d'accès, se sont constitués. Dans le domaine des besoins fondamentaux, et en particulier pour les services publics en réseau, la propriété publique est une nécessité. **Elle doit être complétée par des règles et un contrôle exercé par la puissance publique, afin que ces services publics répondent au mieux aux besoins des citoyens tout en respectant leurs droits. Le service public est la traduction démocratique d'une certaine socialisation de l'économie : il doit apparaître à tous, comme un moyen suprême de résistance au capitalisme financier**

Vers de nouvelles propriétés socialisées

De la même manière, en matière de recherche, le système de défense de la propriété intellectuelle tel qu'il existe actuellement, même si il est une incitation à l'innovation, conduit à créer des rentes privées qui s'opposent à l'intérêt général.

On voit en matière de santé par exemple les effets dévastateurs de la propriété privée des brevets. Un nouveau droit de préemption social, quand l'intérêt général est en jeu, doit apparaître aux côtés du droit de préemption de la défense nationale existant aujourd'hui. Parce que l'urgence est parfois imprévisible, l'exercice de ce pouvoir doit être possible a posteriori au travers de productions sous licences obligatoires.

Un accompagnement public de tous dans les démarches de dépôt et de défense de propriété intellectuelle doit être instauré.

Dans notre société de la connaissance, le savoir faire et la recherche s'appuient sur un patrimoine technique et scientifique commun de l'humanité. Les innovations qui en découlent sont essentielles pour l'avenir de notre société. C'est pourquoi la collectivité se doit de protéger tous les aspects de la recherche et se la réapproprier.

Livrés à la loi du marché, ils sont dévastés par la déresponsabilisation qu'entraîne la concurrence entre les intérêts individuels.

Il importe aujourd'hui de retrouver le sens de l'intérêt général, c'est-à-dire la conscience d'une communauté de destin. L'individualisme comme repli des individus sur eux-mêmes, et guerre du tous contre tous, est destructeur. L'individualisme comme épanouissement et émancipation de l'individu est un des idéaux du socialisme. Il appelle une transformation de notre société dans un cadre démocratique. Il doit s'appuyer sur la recherche de mécanismes collectifs solidaires, crédibles et ambitieux dont l'individu ressent les bénéfices. Face à l'accaparement privé des richesses et des libertés qu'organisent les principes et les réformes néo-libéraux, les socialistes doivent s'appuyer sur un discours fort reposant sur la défense d'un intérêt général que la puissance publique doit incarner.

Contre les inégalités, l'émancipation par l'autonomie pour tous

*Nous avons grandi dans un monde où le mouvement historique de réduction des inégalités s'est interrompu. Ces inégalités ne sont pas seulement conjoncturelles, elles sont aussi les conséquences d'un modèle de société. Nous, socialistes, sommes convaincus que l'émancipation passe par l'égalité. Nous nous inscrivons dans la logique de la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui **affirme depuis 1948 que** «les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux en droits et en dignité».*

Notre conception de l'égalité: **l'autonomie pour tous**

Trop souvent le combat **pour** l'égalité est considéré comme archaïque. Aujourd'hui, certains affirment qu'il faudrait **s'en remettre à la seule idée d'égalité des chances** c'est-à-dire se contenter de faire en sorte que les chances soient égales sur la ligne de départ. Peu importent les inégalités de résultat à l'arrivée, peu importent **les injustices** et la violence de la compétition pour peu que la fiction du mérite serve à se donner bonne conscience. **Cette conception réductrice de l'égalité tend notamment à renforcer le sentiment de culpabilité de ceux qui sont confrontés à l'échec.**

Notre conception de l'égalité est celle de **l'autonomie pour tous**: donner à chacun le droit **et les moyens** de faire ses choix de vie de manière autonome à tout moment de sa vie. C'est une conception exigeante de l'égalité, qui fait de l'égalité des droits un préalable, de la concrétisation de ceux-ci un souci permanent, de l'égalisation des conditions de vie une préoccupation essentielle. **Elle impose certes de consolider et d'améliorer nos outils de redistribution et de réduction des inégalités, mais aussi et surtout de s'attaquer dorénavant aux inégalités à la racine. C'est-à-dire adjoindre à la logique de réparation une logique de prévention. En effet, la lutte « réparatrice » contre les inégalités de revenus reste une des fonctions majeures et légitimes de l'Etat social. Mais la dynamique inhérente à l'économie de marché capitaliste, son fonctionnement même induisent la reconstitution permanente de ces inégalités. Nous devons donc relier nos politiques de redistribution à une lutte prioritaire et massive contre les mécanismes de « reproduction sociale » qui**

font perdurer dans notre société les privilèges de naissance. Parce que de trop grandes inégalités conduisent systématiquement à l'aliénation des plus faibles par les plus forts, la recherche de **l'autonomie pour tous** correspond à notre idéal d'émancipation des hommes et des femmes.

Les inégalités économiques et sociales se creusent

Dans notre pays, les 10% des ménages les plus riches gagnent un quart de la richesse nationale **et la moitié du patrimoine**. Les 10% les plus pauvres ne se partagent que 3,1% des revenus **et ne possèdent quasiment rien**. Presque la moitié du patrimoine national est possédée par les 10% les plus riches. Rien ne peut justifier de tels écarts qu'**accentuent entre autres le chômage de masse et le transfert constant de la valeur ajoutée du salaire vers le capital (10 points en 20 ans)**. La dynamique d'un marché **non régulé** est pour beaucoup à l'origine de ces inégalités **et ces écarts** sont entretenus par notre système fiscal. D'ailleurs, la suppression progressive des droits de succession, **par exemple**, entraîne une transmission héréditaire des inégalités. Le problème n'est pas tant la production des richesses, même si c'est une préoccupation légitime, que sa répartition.

Il importe donc de s'attaquer aux inégalités au coeur du système économique. Face au transfert des risques économiques sur **les salariés**, il convient de mettre en place de nouvelles protections, de réaffirmer leurs droits et de favoriser l'augmentation **du pouvoir d'achat**. Les structures de base de la fiscalité et des outils de redistribution, notamment le foyer et l'annualité, doivent être débattues. Ces structures sont-elles des protections ou des contraintes dans une société où les familles se recomposent **et où les individus changent plus souvent de situation au cours de leur vie** ? De même, les petites entreprises, plus vulnérables aux fluctuations de l'économie, doivent être protégées. **Il est inadmissible que la sous-traitance soit utilisée comme un moyen par les grandes entreprises de compresser les coûts au détriment des politiques salariales: salaires bas, emplois intérimaires, aucun effort de formation, pas d'encouragement à l'ancienneté, ni de carrières...**

Le droit à l'initiative économique est aussi un combat pour les socialistes. Démocratiser l'accès à la création d'activité est un outil de création de richesse nécessaire et peut contribuer à l'autonomie des individus, même si cela ne suffit pas bien sûr à répondre à ces deux objectifs.

Ces inégalités économiques se prolongent en inégalités sociales. Bien souvent **elles** s'accumulent: aux inégalités de revenu s'ajoutent **celles d'accès à la culture, à l'éducation**, aux loisirs, aux vacances, à la santé et aux droits sociaux. Elles plongent les classes les plus modestes de notre société dans une dynamique de descenseur social. La condition des populations qui vivent **juste au-dessus du seuil** de pauvreté n'est pas très éloignée de la condition de ceux qui vivent **dans la** pauvreté et le moindre accident de la vie peut faire basculer dans la misère.

L'individu se retrouve isolé : la sphère économique étant en effet obsédée par la seule compétition et son corollaire la recherche de la rentabilité la plus forte. L'individu est ainsi seul face aux nouvelles règles du jeu, face à un marché du travail qui se précarise. En effet si les inégalités entre revenus du travail et du capital sont toujours très importantes, elles ne sauraient résumer l'ensemble des inégalités. Il ne suffit plus de trouver un emploi pour sortir des difficultés économiques et sociales, une grande partie des travailleurs sont maintenant dans des situations d'extrême précarité. En 2001, en France, 1,5 millions de personnes étaient en sous emplois, c'est-à-dire des personnes qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui sont à la recherche ou disponible pour un travail supplémentaire.

La diffusion du progrès technologique, et notamment des technologies numériques, creuse le fossé social entre, d'un côté, celles et ceux qui bénéficient des nouvelles technologies de l'information tant au travail que dans la vie quotidienne et, de l'autre côté, celles et ceux qui en subissent les effets au travail et en sont écartés dans leur vie quotidienne. Sur un même territoire cohabitent ceux qui vivent dans une culture de l'instantanéité et ceux qui ont l'impression de voir évoluer le monde sans eux.

Dans la société de l'abondance de l'information, les inégalités ne dépendent plus uniquement de l'accès technique aux données, mais de la capacité à maîtriser les codes sociaux de ce nouvel environnement. **Pour combattre ces inégalités, il faut donc que chaque citoyen soit en mesure d'analyser avec recul les informations auxquelles il est confronté. C'est pourquoi la maîtrise et la connaissance de ces nouvelles technologies devraient être davantage prises en compte dans le système éducatif.** Cette question est d'autant plus importante pour les socialistes que l'accès à ces techniques et donc à ces informations est un instrument de pouvoir et d'émancipation. La structuration de la société de l'information en réseau ne marque pas la fin de la domination de certains hommes sur d'autres mais rend uniquement ce phénomène moins visible. C'est pourquoi la question de la citoyenneté numérique est essentielle.

Les inégalités se creusent aussi entre les territoires

Au niveau national, la richesse par habitant varie du simple au double entre la région la plus riche et la plus pauvre. Plus globalement, les inégalités entre les centres où se concentrent les emplois, les infrastructures, les savoirs et les richesses, et les périphéries où sont repoussés, par la crise du logement et les prix du foncier les plus modestes, amènent à un creusement des inégalités territoriales. **Les lois actuelles de « pseudo décentralisation » sont pour une part, responsables des inégalités entre les territoires. En effet, en transférant aux collectivités des compétences qui relèvent clairement de la solidarité nationale (le RMI en est une illustration), l'Etat fait**

le choix de rompre avec la logique républicaine. Par ailleurs, il a fait le choix d'étouffer financièrement les collectivités en ne compensant pas l'intégralité des transferts. Nous demandons donc le retrait de l'acte II de la décentralisation, la remise à plat de l'ensemble des compétences étatiques et décentralisées ainsi que la mise en place d'un véritable système de péréquation entre les collectivités permettant ainsi la restauration du pacte républicain.

L'Etat, faute d'une politique d'aménagement du territoire ambitieuse, et les collectivités territoriales, faute d'une péréquation suffisante, ne parviennent pas à les réduire. Par conséquent, les zones rurales sont bien souvent tenues à l'écart du développement de notre société: le progrès technologique n'y est pas assez présent, les services publics les désertent alors que l'agriculture ne peut plus y constituer la principale activité économique. Depuis plus de 20 ans, d'accidents de la vie en perpétuation des inégalités de départ, se créent des zones où sont rassemblés les plus vulnérables de notre société: ce sont les quartiers de relégation où s'accumulent chômage, mal-logement, précarité, enclavement par l'absence de transports, discriminations, insécurité, et difficultés d'accès à la justice **et aux services publics dans leur ensemble.**

Les inégalités de départ se figent en inégalités de destin

L'école républicaine ne permet pas aujourd'hui de résorber les inégalités de départ. **Celles-ci tendent à se reproduire voire à s'accroître.** Alors que les ouvriers et les employés représentent 60% de la population française, leurs enfants ne représentent que 5% des étudiants de troisième cycle universitaire. **Les inégalités de réussite scolaire se forment dès la petite enfance, c'est dans la période de 0 à 3 ans que l'enfant développe son capital cognitif. C'est donc bien à la source des inégalités que l'action publique doit apporter des réponses. La création d'un service public de la petite enfance permettra d'offrir à chaque enfant un mode d'accueil collectif de qualité et assuré par un personnel qualifié. L'objectif principal de ce nouveau service public est d'offrir les mêmes chances de développement à tous les enfants quels que soit leur milieu d'origine.** Les inégalités de départ ou les accidents de la vie, qu'un système de protection sociale républicain est censé réparer et prévenir, se figent trop souvent en inégalités de destin. Quand la mobilité sociale est bloquée, l'autonomie des individus dans leur choix de vie est au mieux réduite, au pire inexistante, comme si les possibilités d'émancipation de certains étaient déjà jouées avant la naissance.

Les inégalités de genre

La promesse républicaine d'égalité se heurte à d'autres inégalités moins directement liées à notre système économique et qui touchent l'ensemble des catégories de la société de manière transversale. La première d'entre elles est l'inégalité entre les genres. Dans la sphère publique, elle se caractérise notamment par une sous-représentation des femmes aux postes **à responsabilité**, par un écart d'environ **20% entre les revenus d'un homme et d'une femme sur la base d'un travail et d'une qualification similaires** et par le fait que les femmes sont plus exposées aux emplois précaires (près d'un million de femmes occupent un emploi à temps partiel de manière subie, contre 200 000 hommes). Dans la sphère privée, cette oppression **peut** la forme d'une répartition des activités dites valorisantes effectuées par les hommes et l'exercice d'une double journée (travail et tâches domestiques) par les femmes. Cette inégalité est d'autant plus difficile à combattre qu'elle est bien souvent intériorisée par les individus.

Les inégalités liées à l'orientation sexuelle organisées par la loi et la jurisprudence et notamment l'interdiction du mariage aux couples de même sexe doivent être combattues. Pour aller toujours plus loin dans notre combat pour l'égalité des droits, le MJS en appelle notamment à l'ouverture de l'institution du mariage aux couples de même sexe et par la même à l'ouverture de l'adoption à ces mêmes couples, ainsi qu'à la création du statut de coparent.

Les discriminations accroissent les inégalités

Enfin, les inégalités liées à la couleur de peau, à la consonance du nom ou à la **confession** renvoient trop de citoyens français **et de résidents** à la condition immigrée de leurs ancêtres. Un jeune ayant un nom à consonance maghrébine a aujourd'hui 1,6 fois plus de **risque** de se retrouver au chômage 3 ans après son entrée sur le marché du travail que la moyenne **et encore plus de risques de ne pas avoir de poste à hauteur de ses qualifications.** Ce plafond de verre qui prend parfois la forme de discrimination ouverte et assumée est le principal défi de la République.

Mais le problème des discriminations est plus large. Elles touchent tout autant les personnes handicapées. Des progrès ont certes été accomplis par la loi de février 2005 mais, nous, devons aller plus loin. Ainsi, même si la loi oblige les entreprises à employer 6% de travailleurs handicapés on constate qu'un grand nombre d'entreprises préfèrent s'acquitter d'amendes plutôt que d'embaucher ces potentiels salariés. Nous devons envisager de nouvelles mesures incitatives et mettre en place un dispositif de sanctions plus dissuasif.

Même si le droit s'est renforcé ces dernières années, cela n'est pas suffisant pour combattre un phénomène d'une telle ampleur. **Pour cela, il est essentiel de travailler à une meilleure appréhension des différences, notamment en créant une justice des discriminations sur le modèle de la justice financière,** composée de pôles spécialisés où travailleraient des procureurs dont ce serait l'unique objet, et disposant de forces de police leur permettant d'enquêter sur ces affaires.

Un monde rongé par les inégalités croissantes

900 millions de personnes souffrent de malnutrition, 60% de la population des pays les moins avancés n'a pas accès à l'eau potable, 1 habitant de la planète sur 5 vit avec moins d'un euro par jour. Le commerce mondial **tel qu'il est** reproduit et accentue déséquilibres et rapports de forces entre pays riches et pays pauvres. Les écarts de développement jettent sur les routes des millions de migrants au sein des pays du Sud, où des pays du Sud vers ceux du Nord, souvent dans des conditions tragiques. Si «l'immigration zéro» est une notion mensongère et démagogique, le besoin d'un véritable co-développement se faisant sur la base de la démocratie et de l'appropriation du développement par les peuples du sud, et pas sur un mode néo-colonial, se fait véritablement sentir, tant en termes de progrès humain que de gestion des flux de population au niveau mondial. **Ce co-développement doit s'appuyer sur plusieurs recommandations : suppression des intérêts de la dette, suppression des entraves juridiques, institutionnelles, économiques, fin de l'ingérence occidentale (notamment la suppression des bases militaires et de la vente d'armes).**

Notre modèle: le socialisme démocratique.

*Nous nous battons pour parvenir à une société socialiste d'émancipation des êtres humains. **Le socialisme démocratique est pour nous un moyen de mener la transformation sociale.** L'approfondissement de la démocratie et le progrès social sont nos feuilles de route. Notre idéal est révolutionnaire, notre méthode est réformiste. Nous mettons l'autonomie de notre organisation au service de la famille socialiste. **Sans être donneurs de leçons, nous voulons porter une parole socialiste utile et légitime.***

La famille socialiste est un outil au service d'un camp social et d'un projet de société s'adressant à tous

Le mouvement politique socialiste est un outil au service des aspirations **des plus modestes, de celles et ceux qui vivent de leur travail ou souhaitent en vivre.** Nous sommes issus du mouvement ouvrier, qui face à la paupérisation, à la violence, et à l'aliénation produites par le capitalisme, s'est doté d'un outil politique de conquête du pouvoir pour combattre ce système économique et changer la société.

Depuis les années 1980 dans l'Europe de l'ouest et malgré les victoires des années 90, concomitamment à la crise de l'Etat Providence, les idées économiques libérales deviennent dominantes. Elles s'imposent comme une évidence au point de rallier ceux à qui elles nuisent. Face à une droite de plus en plus décomplexée, les socialistes, au delà d'avoir perdu la confiance des classes populaires quant à leur capacité à changer la vie, ont également perdu la bataille des idées. Notre rôle est plus que jamais de porter la volonté de changement d'un camp social.

De notre société réelle à notre idéal de société

Nous portons un idéal de société socialiste. **Nous voulons mettre en place un système d'économie mixte, où la démocratie est le principe de fonctionnement. Pour cela, nous portons un modèle alternatif de l'entreprise où l'ensemble des travailleurs exercent un contrôle démocratique sur l'entreprise, conçue comme outil de répartition juste des richesses. En son sein, par le jeu de la démocratie, l'intérêt général prime sur celui du capital avec une répartition plus juste des profits. Nous portons un projet qui permettra l'essor de cette économie sociale et solidaire en s'appuyant sur l'entreprise coopérative et le modèle mutualiste.**

Nous portons un modèle de développement alternatif **et durable.** Nous nous battons pour un environnement protégé, ce qui implique de nouveaux modes de consommation et de production: c'est une condition de la survie de l'humanité. **Le travail est un réel outil de socialisation dans notre société.** Cependant, comme le travail ne suffit pas à émanciper l'humanité, nous voulons faire émerger une société du temps libéré.

Nous sommes internationalistes parce que le socialisme est un combat pour l'humanité et que nous refusons de voir les identités opposer des hommes qui ont les mêmes droits et la même dignité.

Nous nous battons pour la paix dans le monde et un système international démocratique. **Comme forme d'action, nous privilégions le règlement pacifique des conflits. Celui-ci doit se faire notamment par des solutions négociées dans le respect du droit international et par un développement économique juste.**

Nous voulons le plus haut niveau d'éducation pour tous afin de libérer les hommes et les femmes de l'aliénation.

La République est la forme que nous donnons à la démocratie politique. Dans cette République, les citoyens doivent être égaux. La laïcité doit garantir la neutralité de la sphère publique par rapport à toutes les options spirituelles et préserver la sphère publique de l'intervention des **cultes.**

Nous nous battons pour défendre les libertés individuelles et collectives, qui sont autant de conquêtes contre les pouvoirs qui asservissent et aliènent les hommes. Les libertés ne sont pas négociables, elles découlent des droits attachés à la personne

humaine.

Mettre la société en mouvement pour conquérir le pouvoir afin de changer la société

Cela fait trois **élections** présidentielles de suite que la gauche perd dans notre pays, depuis 1988 les socialistes n'ont gagné qu'une seule élection nationale. On ne peut plus croire qu'il s'agit d'accidents électoraux. **Notre** stratégie de conquête du pouvoir est en question. C'est donc bien d'une refondation dont nous avons besoin: refondation sur le fond, sur nos propositions, nos discours et nos analyses; refondation sur la forme de notre outil **militant**.

La famille socialiste a pour devoir d'enraciner la gauche dans la société afin de la mettre en mouvement. Elle doit être représentative de la société. Comme à l'origine des partis socialistes, elle doit être en interaction permanente avec celles et ceux qui changent la société par leur implication dans le mouvement social et qui portent les aspirations par d'autres moyens que le militantisme politique. Elle doit se faire l'interprète de leurs combats et constamment se nourrir de leur vécu. Il doit en être de même au niveau des intellectuels qui par leurs analyses et leurs propositions participent à la construction des idées de gauche. La famille socialiste doit être un intellectuel collectif qui rassemble la gauche politique, intellectuelle et sociale **dans la même bataille culturelle**.

Pour mener cette bataille culturelle, la famille socialiste doit être présente dans toutes les sphères de la société, tisser le lien social, impulser et effectuer un travail d'éducation politique (information, formation des militants, **sensibilisation**, organisation de débats...). Nous devons repolitiser la **société et concevoir une nouvelle pédagogie de l'action politique**. Nous devons utiliser les médias comme outil de conviction, ne pas nous plier à leur exigence de rentabilité qui conduit, **entre autres**, à la personification de la vie politique. La logique de personification de la politique est destructrice pour la gauche. Tout comme le parti socialiste porte la parole d'un camp **du progrès**, les dirigeants socialistes doivent porter la parole des socialistes. Si un dirigeant identifié est nécessaire pour représenter la famille socialiste dans la V^{ème} République, les militants ne doivent pas être là pour porter la parole d'un chef **mais un projet de société**. **L'appareil ne peut servir sa fonction de transformation sociale qu'autant qu'il demeure un instrument au service de la famille socialiste, c'est à dire, subordonné à une idée et contrôlé par les militants**. Du fait de l'appartenance de la plupart des médias à de grands groupes proches de la droite, il est important que les socialistes **développent** des médias alternatifs et créent leurs propres médias **populaires**. Nos victoires sur le fond préparent nos victoires dans les urnes et donc les victoires de notre camp social.

La transformation sociale **passé à la fois sur** le mouvement politique et le mouvement social. Dans le respect de leur indépendance, nous devons favoriser l'émergence de corps intermédiaires qui permettent de changer la société : mutuelles, **coopératives**, syndicats, fédérations d'éducation populaires, associations... Ce sont autant de structures d'émancipation des citoyens. Autant d'outils pour construire, structurer le rapport de force entre la gauche et la droite. Nous devons devenir majoritaire dans les têtes pour devenir majoritaire dans les urnes. Quand une société refuse d'assumer les conflits collectifs, elle ne peut parvenir au compromis et définir collectivement l'intérêt général. Notre rôle est d'être acteur de ces conflits collectifs, de les faire émerger dans le cadre démocratique, et de porter des solutions concrètes pour changer les vies.

Le socialisme municipal comme base de la reconquête et de la transformation sociale

Dans cette optique, la stratégie politique de la famille socialiste pour les prochaines élections municipales est un élément essentiel. Quand les socialistes conquièrent le pouvoir, c'est pour changer la vie. En 2012, nous aurons été éloignés du pouvoir national depuis 10 ans. Les élections municipales de 2008 devront être une étape de repolitisation de la société par le niveau local. Les socialistes devront proposer des projets de transformation sociale à l'échelle des territoires, luttant contre les nouvelles fractures sociales et territoriales, mobilisant les forces de progrès au niveau local et formant des alliances électorales cohérentes avec cette orientation. Ces élections seront une formidable occasion pour les socialistes de montrer qu'ils peuvent changer **la vie**, faire vivre la démocratie au niveau municipal en faisant participer les citoyens au changement. Au niveau communal et intercommunal, il appartient aux socialistes de faire renaître le socialisme municipal en s'appuyant sur la solidarité, les services publics et le développement économique, social, environnemental, éducatif et culturel des territoires. De notre capacité à changer la société concrètement au niveau local dépend notre capacité à reprendre le pouvoir au niveau national.

Demain, aux élections municipales et cantonales, et après-demain aux européennes, nous devons incarner cette gauche décomplexée que nous voulons faire émerger. Ni plus à gauche, ni moins à gauche, mais mieux à gauche. Dans les années à venir, chaque prise de responsabilité pour un socialiste ne devra pas être vue comme une position conquise, mais comme une opportunité de transformation sociale. Refonder la gauche passe par **repenser** notre rapport au pouvoir.

Nous ne devons pas oublier d'où nous venons, **et les valeurs qui nous rassemblent**. **Nous devons construire le socialisme de demain, sans reniement de ses valeurs fondatrices mais au contraire en les assumant pleinement et en les reprenant comme base**.

Incarner une gauche décomplexée

Nos adversaires sont sans scrupules, nous serons sans complexes. Les socialistes n'ont pas de problèmes avec le marché mais avec les excès de la marchandisation et le règne du profit maximal à court terme. Le débat entre la Réforme et la Révolution est tranché depuis longtemps mais il nous importe de donner corps à une autre pratique du pouvoir. Les socialistes ne sont pas perdus face à la mondialisation mais ils doivent en forger les outils de la régulation.

Pour porter cette refondation organisationnelle et idéologique, nous devons être capables de combattre, assumer, comprendre, inventer et convaincre. Combattre la droite, son idéologie et ses actions. Assumer nos valeurs et nos convictions avec fierté. Comprendre la société dans toutes ses dynamiques. Inventer de nouvelles méthodes de travail et discuter sans *a priori* avec la gauche, intellectuelle, politique et sociale. Convaincre de la pertinence de notre projet de transformation sociale.

Héritiers de l'avenir, les jeunes socialistes doivent impulser la marche du progrès.

Résolution n°1 - Le travail

Maintenant une approche critique du capitalisme, nous continuons de prêter attention aux contenus du rapport capital travail et aux conditions de travail. Si nous acceptons l'existence d'un marché du travail, nous refusons que le travailleur soit traité comme une marchandise. A ce titre la priorité légitime à la lutte contre le chômage ne peut justifier la baisse des rémunérations, la précarisation des contrats, l'intensification outrancière des rythmes productifs, le déclasserement généralisé des individus ou la mobilité imposée.

Depuis 30 ans, le chômage de masse et la précarité constituent un horizon permanent pour notre génération. L'existence d'un fort taux de chômage déséquilibre le rapport entre l'employeur et l'employé qui peut toujours s'entendre dire qu'il y a la queue derrière lui s'il n'accepte pas ces conditions de travail. Le chômage de masse favorise la discrimination à l'embauche et limite les évolutions de salaire dans le temps. Les parcours discontinus, les stages, l'intérim, les CDD ou temps partiels subis, et les conditions de travail de plus en plus difficiles conduisent à une grande précarité dans le travail. Elle touche d'abord les jeunes, les immigrés, les femmes, les handicapés et les salariés peu qualifiés. Les travailleurs pauvres se multiplient dans un pays où la création de richesses est toujours plus forte.

L'expérience prolongée de ce chômage de masse depuis la fin des années 1970 a changé notre perception de la place du travail dans la vie humaine. L'entrée dans le monde du travail ne peut plus être seulement considérée comme l'inscription dans un rapport d'exploitation capital / travail, c'est désormais avant tout un facteur d'appartenance à la société, une ressource essentielle à la dignité et à la reconnaissance sociale des individus et de leurs familles.

La volonté de la droite de protéger les intérêts des puissances d'argent plutôt que ceux des travailleurs a conduit à ce désastre. **La relance de l'économie par les cadeaux octroyés aux actionnaires, aux investisseurs et aux plus favorisés n'est qu'une illusion.** Nous proposons une autre ambition: lutter pour le plein emploi et l'emploi durable à travers une croissance partagée et mieux protéger les travailleurs. **Notre vision du travail repose sur un idéal, celui d'un travail émancipateur où se réalise l'estime de soi, la relation à l'autre et la conscience d'une humanité partagée. Au regard de cet idéal, il faut lutter contre toutes les formes de travail humain dégradant comme le CNE.**

* * *

1) Lutter pour le plein emploi : une croissance partagée

La démographie prévue à l'horizon 2050 montre que la population active va baisser, dès 2008 en globalité, et dès 2010 pour les moins de 25 ans. Dès lors, à niveau d'emploi constant, la diminution du chômage va s'accélérer. Il s'agit d'une donnée démographique. De plus le débat actuel sur les indicateurs du chômage remet en cause leur crédibilité. Ainsis s'il faut retenir une chose de ces données, c'est que ce n'est pas en terme de niveau de chômage mais en terme de niveau d'emploi qu'il faut évaluer une politique de l'emploi. Il faut par ailleurs réfléchir à de nouveaux indicateurs.

Le plein emploi est un objectif de **politique économique et sociale**. Il est aussi un instrument permettant d'améliorer la situation des salariés dans la négociation salariale. Pour atteindre ce plein emploi, **plusieurs leviers sont à notre portée. Il convient de les activer.**

Vers le plein emploi

Les entreprises sont source de création d'emplois. Notre pays possède des potentiels non négligeables qu'il faut valoriser. Nous observons depuis maintenant plus de 40 ans une forte désindustrialisation de notre pays, amplifiée ces dernières années par des délocalisations dont la principale justification est le coût du travail. Nous avons toujours eu tendance à dédramatiser la désindustrialisation en voyant

progresser le secteur tertiaire. Or, il est faux de croire que les services vont suffire seuls à compenser l'industrie. La France n'est pas le pays que les investissements fuient à tout prix comme le laissent entendre les libéraux. Des groupes internationaux (y compris japonais et américains) s'installent en différents points de notre pays.

En combinant l'industrie et l'innovation, nous continuerons à faire valoir notre savoir-faire, notamment en terme de qualité et de recherche. La recherche et l'innovation doivent donc être une priorité, et il faut s'en donner les moyens, en vue d'une nouvelle politique industrielle. Une dynamique et un souffle nouveau sont donc à créer pour faire de la France et de l'Europe des moteurs dans ces domaines. Ce devront être des emplois décents compatibles à la vision du travail que nous pouvons avoir, c'est-à-dire source d'épanouissement.

Par ailleurs, il faut continuer les investissements massifs et les grands travaux en terme de créations d'infrastructures nationales et transnationales, indispensables au désenclavement de certaines régions et vecteur d'attraction pour les investissements localisés, mais aussi en terme de développement des technologies de l'information et de la communication, de construction de logements. Une véritable politique de relance économique, alliant recherche de croissance et objectif de plein emploi, pourra nous conduire vers des créations d'emplois, véritable source de baisse du chômage.

Un contrat de travail ne crée pas d'emploi. La mise en place d'un contrat unique n'aurait pour seule conséquence l'ouverture du démantèlement du droit du licenciement. Le Medef souhaite voir disparaître la réglementation encadrant le licenciement au profit d'un principe de « séparabilité » négocié entre le salarié et son employeur. Le Contrat à Durée Indéterminée doit être une norme dont l'exécution est encadrée par la loi et les négociations collectives débouchant sur des applications plus favorables à la loi par le principe de hiérarchie des normes. Toute autre forme de contrat de travail n'est pas à exclure mais doit avoir un statut dérogatoire.

Les variations d'activité ou les remplacements de personnels absents peuvent effectivement justifier l'utilisation d'emplois temporaires. Cependant, lorsque l'on observe la présence continue d'un taux de contrats précaires significatif dans les effectifs d'une entreprise, cela constitue un abus qui doit être sanctionné.

Des alternatives sont possibles pour permettre notamment aux petites structures d'embaucher des salariés apportant des compétences qui leur sont utiles même si elles n'ont pas les moyens d'embaucher à temps complet en CDI. Les groupements d'employeurs constituent une forme d'organisation permettant à plusieurs structures d'embaucher collectivement des salariés sans nécessairement avoir le souci du coût et de la variation d'activité. En effet, le coût est partagé et les salariés peuvent passer d'une structure à l'autre aisément en fonction des besoins de chacun et de leurs compétences. Il ne s'agit pas de créer une relation contractuelle de service entre des entreprises utilisatrices et des travailleurs indépendants dans la mesure où il y a effectivement existence d'un contrat de travail, en CDI, à rémunération constante, entre le groupement et le salarié. Cela permet aussi de sortir d'une logique parfois suicidaire de compétition entre les petites structures qui ont besoin, au contraire, de s'allier pour mieux faire face aux difficultés quotidiennes que l'entreprise peut rencontrer.

Enfin, un autre levier consiste à mettre en opposition « travailler plus, travailler à quelques-uns, travailler pour moins cher » à « travailler moins, travailler tous pour mieux vivre ensemble ». La généralisation des 35h pour tous, inscrite dans un projet de société du temps libéré, est la première étape pour la mise en oeuvre de ce levier qui est l'un des plus pertinents pour réduire le chômage via des créations d'emplois directs et indirects. En fait, le premier effet de la réduction du temps de travail est le partage de la charge de travail entre tous les salariés. A charge constante, il est alors nécessaire d'embaucher pour au moins maintenir le niveau d'activité. Cela a généralement pour effet d'augmenter les capacités de production ainsi que le niveau d'activité et nous pouvons également observer un gain de compétitivité. Le second effet dépend directement de l'utilisation du temps libéré pour les salariés. S'ils utilisent le temps dans diverses activités de loisirs, des nouveaux besoins en personnel sont ouverts et de nouvelles créations d'emplois viennent participer à la baisse du chômage.

Ces actions, combinées avec le recours à l'emploi public et le développement des dispositifs type "emplois-tremplins" mis en place dans certaines Régions, contribueront à augmenter le nombre d'heures travaillées dans l'ensemble du pays. Par ailleurs, nous lutterons contre le temps partiel imposé ainsi que contre les écarts hommes/femmes tant en terme de responsabilités qu'en terme de salaires. La croissance partagée doit enfin prendre en compte les entreprises : le taux d'imposition deviendra progressif et sera déterminé en prenant compte des critères sociaux et environnementaux (taille, politique sociale et salariale, niveau d'emplois précaires, émissions de CO2, niveau de consommation électrique...).

Le salaire.

Un emploi à 35 heures rémunéré au SMIC et à temps plein doit théoriquement permettre de vivre

décemment. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous ne faisons pas de ce constat une fatalité et nous voulons permettre à chacun de trouver un emploi émancipateur qui permette de vivre dans des conditions décentes.

Les heures supplémentaires doivent être imprévisibles et exceptionnelles et le contingent annuel doit être ramené à 130H pour tous.

La question des salaires dépasse la seule problématique du SMIC. Nous voulons la mise en place d'un taux interprofessionnel de croissance. Ce taux serait le fruit d'une négociation annuelle tripartite ayant l'obligation d'aboutir. Aussi la rémunération du travail de nuit doit être plus fortement majorée.

Par ailleurs, nous proposons, comme c'est le cas dans le système d'économie sociale, la mise en place d'un coefficient maximal entre la plus petite et la plus grande rémunération d'une entreprise, décidé par le Conseil d'Administration au sein duquel les salariés seront représentés avec voix délibératives. La rémunération des mandataires sociaux sera également soumise à un coefficient multiplicateur voté en Conseil d'Administration et connu par l'ensemble des salariés.

L'aide à la création d'entreprises

La création d'entreprise est un outil de dynamisation de l'économie. Elle doit être suscitée par **quatre** axes:

Aide au financement. Les banques doivent davantage jouer leur rôle **notamment auprès des plus défavorisés avec une garantie d'emprunt de la part de l'État**. De plus, un fonds de capital-risque public permettra de créer davantage de nouvelles entreprises innovantes. Le micro crédit constituera le troisième étage de financement.

Aide à la création d'entreprises par les jeunes diplômés. La création d'incubateurs universitaires doit permettre d'héberger les entreprises créées par les étudiants.

Il faut soutenir les projets d'entreprises d'économie sociale en permettant aux salariés de reprendre leurs entreprises, en leur donnant les moyens publics humains, notamment par des points d'accueil et d'information pour les entrepreneurs SCOP ainsi que par des formations des administrateurs SCOP. Il faut aussi par des moyens financiers avec le développement des prêts à taux zéro et des fonds d'amorçages et de développement de la coopération alimentés par l'état et les collectivités territoriales. Il faut créer un statut du créateur d'entreprise lui assurant une protection sociale et sécurisant son retour à l'emploi en cas d'échec.

* * *

2) Protéger les travailleurs

La protection des salariés n'est pas qu'un instrument de justice sociale, elle est utile économiquement. Un salarié serein et en bonne santé est plus efficace dans son travail qu'un salarié stressé et précaire. Les inégalités de droits entre les salariés selon leur statut, leur employeur, leur contrat de travail et les changements intervenant au cours d'une vie professionnelle doivent nous pousser à réorganiser les instruments de protection sociale. **Le développement dans toutes les entreprises du dialogue social et de la négociation collective doit être un de nos objectifs.**

De nombreux compléments de rémunération et de protection des salariés sont liés à l'entreprise (tickets repas, mutuelles, aides pour les vacances etc). Les salariés les plus précaires, les moins stabilisés dans l'emploi ou ceux travaillant dans les plus petites entreprises sont défavorisés, n'ayant souvent pas accès à ces **avantages** et protections.

Le MJS propose que le rôle des comités d'entreprise soit recentré sur des compétences économiques ou liées directement à la vie quotidienne de l'entreprise. Le seuil de création des CE sera abaissé à 20 salariés. Afin de donner à chacun, quels que soit son statut (salarié, indépendant, retraité, chômeur...) ou sa structure (grande entreprise, PME, TPE...) la même qualité de prestations culturelles et sociales, nous proposons de transférer ces missions des CE vers des «comités d'oeuvres culturelles et sociales» territoriaux. Pouvant gérer notamment les prestations de formation, la mutuelle, les systèmes de services aux personnes, ils seront dirigés par des représentants élus par ses affiliés. Leur financement sera calqué sur les comités d'entreprise actuels, par une contribution sur la masse salariale. Le niveau de cette contribution serait pris en compte dans le calcul du taux d'imposition sur les sociétés au titre de politique sociale.

Le droit du travail doit offrir à chaque travailleur un statut, quelle que soit la forme de ce travail, qui puisse garantir une sécurisation du parcours professionnel via une Sécurité Sociale Professionnelle. Celle-ci devra permettre à chacun de pouvoir se former, entreprendre, se consacrer à sa vie de famille

ou à une activité non lucrative sans avoir la crainte de la perte de revenus et des droits sociaux liés au contrat de travail. Cela passe par la mise en place d'un revenu de transition, le maintien des droits sociaux acquis du fait du contrat de travail rompu sans sa volonté et par un suivi individualisé. Par ailleurs, tout retour à l'emploi doit correspondre à une progression de revenus. Une formation spécifique au droit du travail devra être dispensée au cours de la formation initiale et sera accessible pour tous les travailleurs tout au long de leur carrière professionnelle. La Sécurité Sociale Professionnelle doit être perçue comme le nouvel horizon du salariat français permettant à la fois une réelle mobilité professionnelle et une protection fondamentale contre le risque du chômage et de la désocialisation qui peut en découler.

Le service public de l'emploi devra être repensé pour permettre de faire travailler ensemble de manière cohérente tous ceux qui oeuvrent contre le chômage et l'exclusion.

Afin de rééquilibrer le dialogue social, la représentation des salariés doit être réformée. La présomption irréfragable de représentativité des cinq grandes centrales syndicales doit être supprimée. Les élections des représentants du personnel ont lieu le même jour dans toutes les entreprises. Les représentants élus votent ensuite pour leurs représentants au conseil économique et social.

La question des stages doit entrer dans le code du travail en vue de la création d'un statut du stagiaire. Ce statut devra réglementer la durée, l'exécution de la mission. Une indemnisation minimale obligatoire sera mise en place avec un barème en fonction du niveau d'études et de la durée du stage. Enfin, l'indemnisation du stage devra ouvrir les droits sociaux habituellement attachés au contrat de travail (chômage, retraite...).

L'inspection et la médecine du travail doivent être renforcées dans leurs moyens (humains, prérogatives, débouchés des procès verbaux) afin d'apporter une vigilance sans faille aux conditions de travail des salariés et pour lutter contre le travail dissimulé. Les atteintes aux agents chargés de faire appliquer le droit du travail doivent être sanctionnées aussi durement que celles à l'encontre des policiers. L'obligation d'au minimum une visite médicale du travail par an sera appliquée dans tous les secteurs. Aussi, pour les salariés travaillant de chez eux - en télétravail - il faudra veiller à ce que le lien avec l'entreprise soit constant, de manière plus ou moins physique. Les entreprises doivent contribuer par des politiques sociales ambitieuses à améliorer le respect de la santé mentale et physique des salariés. Nous devons également tendre vers des emplois de meilleure qualité.

Les salariés doivent pouvoir trouver un soutien psychologique et un réel accompagnement social sur leur lieu de travail en cas de difficultés. C'est pourquoi les entreprises doivent pouvoir assurer le fonctionnement d'un service social, à temps plein dans les grandes entreprises et à temps partagé pour les plus petites, avec un personnel indépendant et accessible de manière autonome.

Résolution n°2- Pour une Europe politique et sociale : donnons nous les moyens de nos idéaux !

Deux ans après les non français et néerlandais, l'Europe est toujours, et plus que jamais, notre ambition. Elle permet la paix et la stabilité politique, et est un pôle d'équilibre essentiel dans un monde multipolaire. Plus que cela, elle doit contribuer à construire une autre mondialisation, plus juste et plus solidaire. Nous ne voulons pas d'une Europe libérale mais bien d'une union engagée dans une lutte contre les logiques libérales. L'UE doit donc véritablement s'affirmer comme un espace démocratique de conquête et de garantie de droits politiques et sociaux.

Bien loin de cet idéal, l'Europe est aujourd'hui paralysée sur le plan institutionnel, mais continue à dérouler un projet de libéralisation sur la base des traités existants. Les sommets européens sont la confrontation d'égoïsmes nationaux. L'élargissement s'est fait sans aucun projet politique, et se traduit par une aggravation de divergences et de contradictions entre les états membres. Mais l'absence de méthode de construction n'est pas seule en cause. Effectivement l'Europe est en crise du fait d'un manque de volonté, se traduisant autant dans son faible budget que dans son manque de nouveaux projets politiques ambitieux.

En France, la victoire de Nicolas Sarkozy pose le risque d'un engagement hexagonal pour une Europe *a minima*. Le débat est d'autant plus faussé qu'un chantage s'est cristallisé sur la construction européenne; chaque opposant à la construction telle qu'elle nous est proposée étant aussitôt dénoncé comme étant anti-européen. **L'Europe n'est pas le monopole d'un parti.** La construction européenne est un moyen et non un objectif en soi, et doit répondre à un projet et à un idéal européen. Aussi, continuerons-nous à lutter contre tout ce qui éloignerait l'UE de cet idéal.

Face à cette crise, différents outils doivent permettre l'avènement d'une Europe qui garantisse réellement des droits et des protections aux travailleurs et aux citoyens. Le premier de ces outils est l'établissement d'un traité social. Les taux de croissance et d'endettement des Etats ne peuvent être les seuls indicateurs dictant la politique européenne. **C'est pourquoi nous remettons en cause le pacte de stabilité de stabilité et de croissance.** Des objectifs précis en terme d'emploi, de salaire minimum, de lutte contre la précarité du travail ou de seuil de pauvreté doivent devenir des objectifs impératifs. Pour financer ces politiques, l'UE doit bénéficier d'un impôt européen, voté par le Parlement. **Dans ce sens, le**

parlement européen, seul organe de démocratie représentative, devra être doté de pouvoirs plus étendus afin de rééquilibrer les pouvoirs au sein de l'Union Européenne. L'UE doit également s'engager et coordonner les efforts en matière de préservation de l'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique.

Parallèlement, une directive sur les services publics doit être élaborée, définissant les secteurs protégés, permettant l'intervention publique ou les monopoles, et protégeant ces secteurs contre les logiques marchandes.

Cette directive va de paire avec l'élaboration d'une véritable politique industrielle européenne, ne se limitant pas au seul secteur de l'énergie, même si celui-ci devra être au cœur de cette politique. L'efficacité des grands secteurs industriels ne passe pas par le dumping social, mais bien par la synergie de politiques coordonnées et cohérentes, soutenues par un grand effort de recherche publique à l'échelle européenne.

Cette politique industrielle implique également d'accélérer l'harmonisation fiscale et sociale par le haut. Cela permettra de lutter efficacement contre les délocalisations intra-européennes qui mettent en concurrence les travailleurs et les territoires entre eux, et encouragent le dumping. En parallèle, des politiques protectionnistes mesurées et ciblées pourront venir en soutien des secteurs fragilisés par la mondialisation; politiques déjà menées par la majorité des pays et que l'Europe a, jusqu'à présent refusé, par un dogmatisme absurde. La reconversion de certains secteurs doit être mieux accompagnée. Un plan d'investissement public européen en direction des nouveaux entrants doit être mis en place pour permettre une convergence des économies de l'Union qui évite le dumping fiscal, social et environnemental.

Sur le plan économique, il convient de mettre en place un gouvernement économique européen et de mettre fin à l'indépendance de la banque centrale afin qu'elle serve les mêmes objectifs que ceux de ce gouvernement.

Sur le plan politique, la crise européenne que nous vivons à l'heure actuelle se traduit par le fait que beaucoup de citoyens ne se sentent pas européen. Afin de développer ce sentiment d'appartenance à l'union européenne, il nous faudra, sur le plan politique, construire une Europe fédérale, forte et cohérente, dotée d'institutions transparentes et démocratiques représentants les citoyens élus. Cette Europe fédérale s'appuiera sur une constitution élaborée par une assemblée consultante et soumise au vote de tous les citoyens communautaires. La construction de cette Europe fédérale pourra partir d'un noyau d'Etats pour s'ouvrir à de nouveaux Etats qui accepteront démocratiquement la constitution. L'Union doit avoir une nouvelle constitution.

Cette constitution mettrait en place le vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil pour les domaines fiscaux, sociaux, budgétaires, affaires étrangères et défense. Le Parlement Européen, seul organe de démocratie représentative, devra quant à lui être doté de pouvoirs plus étendus, afin de rééquilibrer les pouvoirs au sein de l'Union Européenne. De plus, actuellement, la Commission détient la quasi exclusivité de l'initiative législative. Cette compétence doit se voir également attribuée au Parlement européen, qui la partagerait avec la Commission. Enfin, concernant les élections européennes, nous socialistes, devons tendre à leurs dénationalisation, notamment avec des listes interétatiques, des scrutins organisés dans les 27 pays le même jour, ou encore en menant les campagnes au nom des socialistes européens, au sein du PSE, et non du parti national.

L'Union doit avoir une ligne claire et unie en matière de relations internationales afin de pouvoir peser efficacement dans notre monde multipolaire. Cela implique de coordonner les démarches de coopérations et de codéveloppement et de mettre en place une véritable force armée européenne **indépendante de l'OTAN. Celle-ci devra être en mesure d'intervenir sur décision du Parlement européen dans des zones de conflit et sous l'égide de l'ONU.**

L'ensemble de ces outils constituerait de véritables avancées pour une Europe politique. Des négociations larges, avec l'ensemble des membres, doivent être menées pour faire avancer ces propositions. Mais compte tenu des divergences internes et de la règle de l'unanimité, il faudra lancer des coopérations renforcées dans chacun de ces domaines, avec l'ensemble des pays souhaitant s'engager pour l'approfondissement. A terme, ces coopérations ont vocation à concerner l'ensemble de l'UE. **La Turquie pourra intégrer l'UE, si, comme les autres candidats, elle a, au terme des négociations, achevé les réformes nécessaires au respect des critères d'adhésion. En effet l'Union Européenne est une communauté de valeur dans laquelle les états-membres acceptent de lier leur destin commun. La question territoriale est une question pertinente dans la définition de ce destin commun.** Toutefois, ces coopérations devront être lancées sans attendre l'aval de l'ensemble des états-membres, en dépit et par-delà les traités actuels. Car seule une démarche aussi forte et volontariste permettra de dépasser la crise et de remettre la construction en mouvement, pour que l'Europe puisse enfin répondre aux idéaux et aux aspirations que nous plaçons en elle.

Résolution n°3 – Logement

*Le logement est un des premiers vecteurs d'intégration dans la société, **il est subi comme un marqueur social.** Sans logement, il est impossible de trouver un emploi et scolariser ses enfants relèvé du parcours du combattant. L'enjeu majeur est de faire en sorte que l'offre de logements (c'est-à-dire le nombre de logements, **«leur qualité», leur localisation géographique et leur genre**) réponde aux besoins de la population **et soit accessible à tous.***

* * *

Depuis cinq ans, la politique menée par la droite ne s'attaque pas aux causes du mal-logement ni à l'ampleur de ce

phénomène. **A l'inverse de la droite qui promeut une France de propriétaires surendettés, le MJS est attaché à la progression du niveau de qualité du logement de tous, seule garantie de l'émancipation des plus défavorisés.**

La loi portant création d'un droit au logement opposable créée par le précédent gouvernement ne s'est pas réellement attaquée à l'ampleur du mal logement et au nombre croissant des sans-logements. En effet, elle ne résout en rien la question des 500000 logements manquant en France et des 3 millions de mal-logés que dénombre le dernier rapport «Mal logement» de la Fondation Abbé Pierre. Car, avec cette loi, les citoyens pourront simplement porter leur cas en justice. Mais si le préfet de département ou le maire n'a pas de solution de logement ou de re-logement sur son territoire, il déclarera que le dossier ne peut aboutir et le transmettra à une autre collectivité. Afin d'accéder à un logement, des personnes pourraient être obligés de se déplacer loin de leur lieu de travail. Cela les amènerait à choisir entre le chômage et un logement ou un emploi sans logement.

Les loyers prohibitifs contribuent à la précarisation des individus et excluent de fait de l'accès au logement les personnes en difficulté que sont les familles mono parentales qui parfois n'ont qu'un revenu de substitution pour vivre, les ménages vivant sous le seuil de pauvreté ou à peine au dessus, les travailleurs qui cumulent des CDD et intérim, les jeunes actifs ou en formation qui ne peuvent quitter le domicile parental, ou encore les familles nombreuses entassées dans des petits logements.

Ces dix dernières années les montants des loyers et les prix des logements ont explosé dans de nombreuses zones urbaines. Or, les mécanismes de spéculation immobilière ont contribué à accroître le nombre de mal logés. Certaines personnes ne peuvent plus se permettre de changer de logement et restent dans des situations d'insalubrité. **L'éloignement géographique est de plus en plus fréquent au niveau du logement par rapport au lieu du travail accentuant ainsi les inégalités sociales déjà fort présentes. La politique des transports doit être remise au premier plan dans l'aménagement territorial des villes, trop de quartiers sont encore oubliés. Une véritable réflexion accompagnée d'une réelle volonté politique doivent voir le jour pour pallier au manque de maillage territorial des transports qui pénalisent le plus fortement les citoyens les plus défavorisés. Afin de palier à l'augmentation du taux d'effort dû à la hausse des loyers, il est nécessaire d'indexer la hausse de l'APL et de l'ALS sur l'augmentation des loyers. C'est pourquoi nous voulons en tant que socialistes une péréquation entre politique de logement et politiques de transports.**

Plus largement cette question interpelle les politiques d'aménagement ou de non aménagement du territoire entreprises depuis les Trente Glorieuses. **Les logements se sont peu à peu développés – tantôt par la volonté politique, tantôt par manque d'anticipation politique – dans les zones périurbaines et les périphéries au détriment des centres villes.** Ce mouvement ne s'est accompagné ni d'une politique d'équipement de territoires devenus «dortoirs», ni de la valorisation de leur potentiel économique. Au contraire, les **classes dominantes** ont monopolisé les lieux de création de richesses, d'emplois et de services ainsi que les espaces socioculturels. Les **classes dominées** ont, par conséquent, été repoussés à l'extérieur de ces zones attractives: aux inégalités sociales s'ajoutent ainsi la ségrégation et les inégalités territoriales.

L'extension des zones urbanisées doit faire l'objet d'un moratoire: elles posent des problèmes en matière d'environnement (pollution par les déplacements automobiles, risques naturels dus à la bétonnisation des sols) et en matière de problèmes sociaux (absence d'espaces communs dans les quartiers pavillonnaires, développement des résidences sécurisées). La ville doit être densifiée: rénovation et utilisation des friches industrielles, réhabilitation des centres historiques insalubres pour les transformer en logements sociaux. Construction, rénovation et réquisition sont les bases d'une politique de logement de gauche. Avant tout, il faut réutiliser les espaces déjà urbanisés, renforcer leur mixité sociale, pour construire une ville durable et juste.

En matière de mixité sociale, le bilan de la droite est aussi catastrophique et n'a fait qu'amplifier ce mouvement : en diminuant le montant des amendes aux communes par logement social manquant, le démantèlement de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) est complet. Cette loi qui prévoyait un contingent de 20% de logements sociaux dans chaque commune n'est quasiment plus appliquée; les amendes étant tellement faibles qu'une commune comme Neuilly peut parfaitement se permettre d'ignorer la loi et de payer les pénalités (cette ville ne compte que 2,6% de logements sociaux) et de payer l'amende. **Un maire qui ne respecte pas la loi SRU encourt une peine d'inéligibilité lors du renouvellement de son mandat.** La droite a multiplié les incitations fiscales aux personnes de manière inefficace et inégale. Il faut donc revenir à une politique d'aide à la construction. **Dans les grandes villes où le parc est saturé, le droit de préemption reste un outil juridique essentiel pour les municipalités. En ce sens, il devra être renforcé afin que la ville puisse satisfaire au mieux la demande croissante de logements sociaux.**

Afin de garantir le droit au logement dans les faits et plus seulement dans la loi, de profondes réformes sont à engager en matière de construction de logements, de mixité sociale, de réglementation des loyers, **d'hébergements d'urgence** et d'aménagement du territoire.

Pour répondre à la spéculation foncière, la propriété foncière doit évoluer. Les pouvoirs publics doivent instaurer des baux emphytéotiques (bail de 99 ans). Ceci permettra de réduire le coût global de la

construction et ainsi favorisera l'accès à la propriété au plus grand nombre et favorisera également la construction des HLM. C'est par le biais de ses baux que nous proposons de refonder la gestion et la veille foncière des bailleurs sociaux.

Une politique massive de construction de logements doit être engagée afin de combler la pénurie. Quand une zone est déclarée constructible, la collectivité doit pouvoir réquisitionner le terrain sauf si le propriétaire paie à la collectivité l'augmentation du prix du terrain lié à cette situation nouvelle. **Une politique de réserve foncière pour permettre aux collectivités de préempter le terrain doit être définie.** Chaque opération immobilière publique ou privée, **de construction comme de rénovation,** devra, en outre, intégrer un quota de 20% de logements sociaux afin de donner de réelles perspectives à la loi SRU et intégrer des logements sociaux sur tout le territoire. Il s'agira aussi de retirer aux logements dits Prêt locatif social (PLS) leur qualification d'HLM car ce type de logement social orienté vers les classes moyennes est proposé à un loyer quasiment équivalent au prix du marché locatif privé. Les bailleurs sociaux doivent être mieux contrôlés. **Une véritable politique de transparence dans l'attribution des habitations à loyer modéré doit être mise en place. Des fichiers de vacance doivent ainsi être créés. De plus, chaque nouvelle construction doit répondre à des normes de développement durables effectives. Enfin il convient de donner un nouveau souffle à la loi SRU en élargissant son champ d'application. Aujourd'hui sont soumises à la loi SRU les seules communes de plus de 3500 habitants, nous souhaitons qu'elle s'applique à l'ensemble des intercommunalités de plus de 50000 habitants. C'est un enjeu de mixité sociale mais aussi d'aménagement du territoire.**

Parallèlement à cette politique, la question du parcours résidentiel doit être abordée afin de permettre aux ménages qui commencent par le logement social de pouvoir ensuite **intégrer** le marché locatif privé ou l'accès à la propriété afin d'aider de nouvelles familles.

Afin de lutter contre les inégalités d'accès au marché locatif, un service public de la caution doit être mis en place.

Afin de permettre aux ménages de se maintenir dans leur logement, une véritable garantie des risques locatifs protégera toute personne brutalement touchée par une baisse de ressources la menaçant d'expulsion. A terme, il s'agit de mettre en place un fond de sécurisation qui mutualise les contributions des financeurs des dispositifs actuels (Etat, collecteurs 1%, associations, ...).

La taxe d'habitation est un impôt injuste, il est nécessaire de la réformer.

La loi de réquisition des logements vacants doit être appliquée. **Dans le cas où le logement est insalubre la collectivité ou l'état avancera les rénovations et se remboursera en encaissant les loyers jusqu'à remboursement des frais**

Pour endiguer la hausse des loyers, une loi-cadre doit voir le jour afin de réglementer le prix des logements par zone géographique et par type de logement (studio, F2, ...). Aujourd'hui, les loyers représentent, **par rapport à il y a quinze ans, une proportion beaucoup plus importante du budget des ménages modernes (1/3).** La hausse des loyers contribue à diminuer le niveau de vie des ménages les moins favorisés et débouche sur un transfert massif de richesse des locataires vers les propriétaires. **Dans l'urgence, un moratoire sur l'augmentation des loyers doit être décidé.**

La loi SRU doit être rénovée et **il faut** donner aux maires de nouveaux outils pour lutter contre l'étalement urbain. **Afin d'assurer un développement durable et équitable, il est donc nécessaire de permettre une densification dans les villes tout en veillant à la mixité sociale au sein même des constructions. La question de la création de villes nouvelles doit être abordée afin d'élaborer un plan d'aménagement du territoire favorisant le droit à un cadre et à des conditions de vie agréables pour tous. Cela doit normalement passer par un équipement en services publics et par une vie économique et sociale dynamique.**

Si plus de la moitié des étudiants vivent au domicile parental, rare sont ceux qui en ont fait le choix. En effet, les obstacles sont bien nombreux pour les jeunes qui souhaitent accéder à l'émancipation et à l'indépendance. La pénurie des résidences universitaires, les prix exorbitants du parc privé et l'obligation de caution solidaire constituent autant de frein du départ des étudiants du domicile familial. Il faut adopter de véritables mesures politiques et financières en faveur du logement des étudiants. Un plan de relance de la construction de résidences universitaires doit voir le jour: il n'existe aujourd'hui que 150000 chambres pour près de 2,5 millions d'étudiants. En ce qui concerne le parc privé, les garanties exigées par les propriétaires empêchent de trop nombreux jeunes de devenir locataires; il faut étendre à l'ensemble des étudiants les avantages du Locapass (prêt à taux 0 pour le dépôt de garanties, assurance des loyers impayés) et les exonérer de la taxe d'habitation.

Résolution n°4 - La protection sociale

La protection sociale regroupe les mécanismes de prévoyance collective permettant aux individus de

faire face aux conséquences financières des "risques sociaux". Face aux situations susceptibles de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille (vieillesse, maladie, invalidité, chômage, maternité, charge de famille,..), différents outils de protection sociale interviennent avec des logiques différentes.

1) Des réalités en évolution

Historiquement elle s'est organisée en France autour de trois logiques selon les domaines d'intervention avec des organisations diverses:

- **L'assurance sociale**, dont l'objectif est de prémunir contre un risque de perte de revenus. Les prestations sociales sont financées par des cotisations et réservées à ceux qui cotisent.
- **l'assistance**, qui assure un revenu minimum, sans forcément couvrir un risque spécifique. Ce revenu est versé sous condition de ressources, sans cotisations préalable.
- **la protection universelle**, qui a pour but de couvrir certaines catégories de dépenses pour tous les individus. Les prestations sont donc accordées sans conditions de cotisations ni de ressources, mais sont les mêmes pour tous.

En France, ces logiques se sont mélangées dans les faits pour aboutir à un système mixte, où coexistent les mécanismes issus de l'assurance sociale et une logique de droits universels liés à la citoyenneté et non à l'état de salarié cotisant.

La protection sociale est aujourd'hui face à trois défis : trouver les modalités d'organisation et de financement liées à la diminution du nombre d'actifs en situation de cotiser, s'attaquer aux inégalités et aux injustices sociales actuelles, couvrir **les nouveaux besoins tels que la dépendance**.

La protection sociale reposant sur les actifs, est de fait liée à la pyramide des âges et à ses fluctuations inhérentes, de nouveaux moyens de financement doivent être mis en place afin de palier aux "accidents démographiques".

* * *

2) Pour une organisation cohérente et un financement pérenne

Il convient de donner plus de cohérence et de sens aux structures et au financement de la protection sociale. Ces dernières années, les recettes fiscalisées se sont accrues (CSG, CRDS). Les baisses de cotisations sociales patronales sans contrepartie **et le développement des "niches sociales" (exonération de cotisation sociale notamment sur la participation, les indemnités de licenciement, de départ à la retraite, les stock-options, etc.)** ont conduit à des baisses de recettes qu'il faut combler.

Il faut rééquilibrer la contribution des individus par rapport à celle des entreprises en taxant davantage le capital. Les entreprises cotisent en fonction de la valeur ajoutée qu'elles créent. Cela permet de faire davantage contribuer à la protection sociale les entreprises créant beaucoup de valeur mais avec peu de salariés.

De plus, les financements des différents secteurs peuvent être élargis et adaptés en affectant aux différentes caisses les recettes de taxes diverses (alcool, tabac, ISF, jeux...).

Enfin, la mise en place d'une fiscalité comportementale des entreprises en fonction de leur politique salariale **d'emploi et environnementale**, doit permettre de faire contribuer plus les entreprises qui abusent de **contrats précaires et qui ne respectent pas les normes environnementales..**

Le choix de cette évolution vers des droits universels doit se faire en préservant les outils de démocratie sociale issus des systèmes paritaires de 1945, en renforçant la gestion des caisses par les représentants des usagers et des syndicats. Cela signifie aussi que des caisses aujourd'hui étatisées évolueraient vers plus de démocratie sociale.

* * *

3) Mieux répondre aux besoins

Dans tous les domaines, l'enjeu de la protection sociale, c'est de permettre à chacun d'accéder à l'égalité d'autonomie que nous appelons de nos vœux. Parce qu'il n'y a pas d'autonomie, pas de liberté de choix, sans santé, sans logement, sans revenu décent, sans formation, la protection sociale doit adapter certains de ses outils et parfois en créer de nouveaux. Elle doit également anticiper les évolutions, notamment démographiques, de notre société.

Un statut social reconnu doit permettre aux jeunes d'être autonomes. Une allocation d'autonomie universelle et individualisée doit constituer le volet financier de ce statut.

La Sécurité Sociale Professionnelle doit assurer cette formation tout au long de la vie et prendre en charge le système actuel d'assurance chômage. **Dans le cadre du RMI, la SSP doit effectivement prendre en charge la formation nécessaire au retour à l'emploi, mais il est évident que seule elle ne peut suffire à lui ôter le rôle de plancher.**

Dans ces deux cas, l'allocation est liée à deux légitimités: celle du droit universel à la formation et aux moyens de subsistance. Elle suppose une nouvelle logique de contractualisation des parcours entre le citoyen et la structure de prévoyance.

Finir sa vie dans la dignité ne doit plus être un privilège, c'est un droit. La prise en charge de la dépendance et de la fin de vie doit être intégrée au champ de la protection sociale. Elle doit se substituer aux défaillances du secteur privé dans la réalisation et la gestion des maisons de retraite **et des foyers-logements pour personnes semi-autonomes.**

Concernant les retraites, le système par répartition doit être préservé. L'âge du départ à la retraite doit prendre en compte la pénibilité des emplois exercés par un système de points modulés: il n'est pas acceptable qu'ouvriers et cadres dont l'espérance de vie est différente partent en retraite au même âge.

Le décret Balladur et la réforme Fillon sur les retraites doivent être abrogés. Il faut revenir à un calcul de la retraite sur la base des 10 meilleures années avec un plafonnement pour les plus gros revenus du travail. Il est impératif de revenir au principe de la retraite à taux pleins à « 60 » ans avec la possibilité de départ anticipé après 40 ans de cotisations. La pénibilité dans la fixation de l'âge de la retraite ou sur la durée de cotisation doit être discutée et mise en place avec les partenaires sociaux, les inspecteurs du travail et la médecine du travail. Ces derniers mettent au point un indice de pénibilité.

De plus, les petites retraites, fusionnant pensions et minimum vieillesse doivent atteindre le niveau du SMIC. Enfin, la question du plafonnement des pensions à un niveau d'environ 4000 mensuels doit être posée. **En outre les versements des pensions doivent être mensualisés.**

Avec le vieillissement de la population se pose la question de la dépendance des personnes âgées. Le nombre grandissant de retraités s'y retrouvant isolés et dépendant pose la question de l'accès aux maisons de retraites, y compris pour les personnes nécessitant des soins spécialisés. La possibilité d'y accéder doit être garantie pour tous, avec un accroissement des places dans les établissements publics. D'autre part, les pouvoirs publics doivent soutenir l'aide à domicile. Cela complété par un forfait unique pour tous de 80% de la pension de retraite qu'elle qu'en soit le montant, les 20% restant étant consacrés à un budget « temps libre ». La solidarité serait effective et l'accès pour tous aux maisons de retraite garantis.

Il est aussi nécessaire afin de réduire les inégalités qui demeurent suite à la répartition de la richesse, d'assurer une véritable redistribution d'une part en modernisant notre système d'allocations familiales et d'autre part en créant une nouvelle branche « dépendance » de la sécurité sociale. En effet il est nécessaire que les allocations familiales prennent mieux en compte les familles monoparentales et soient proportionnelles au nombre d'enfants. Leur plafonnement en fonction des revenus doit être rétabli pour améliorer la justice sociale. De plus finir sa vie dans la dignité ne doit plus être un privilège, mais un droit. La prise en charge de la dépendance et de la fin de vie doit être intégrée au champ de la protection sociale. Elle doit se substituer aux défaillances du secteur privé dans la réalisation et la gestion des maisons de retraite. Enfin il est indispensable de créer une véritable protection universelle en matière de santé tendant à un haut niveau de protection pour la couverture obligatoire financée par l'impôt.

Résolution n°5 – Un système de santé refondé.

Notre système de santé n'est plus le meilleur du monde. L'état de santé des français s'améliore désormais moins vite qu'ailleurs. Des pays dépensant moins offrent un système de santé de qualité supérieure. L'accès aux soins souffre d'inégalités et de disparités sociales et territoriales. Les mesures de la droite ont rendu le système à la fois médiocre, cher et inégalitaire, incapable de dépister les maladies, prescrivant trop de médicaments. L'offre de soins la plus chère, l'hôpital, est souvent la seule accessible pour de nombreux patients, la logique comptable a échoué.

Pourtant nous disposons d'une marge de manœuvre énorme. Le déficit de la sécurité sociale est infime si on le compare aux exonérations des cotisations patronales ou aux profits records de grandes entreprises. Pour dégager des moyens, tous dépend du rapport de force social.

* * *

1) Réorganiser notre système de santé.

- Un réseau de santé de proximité

La création **d'un millier de maisons de la santé ou d'unités de préventions et de soins en quantité suffisante sur tout le territoire** est le socle indispensable de la réforme. Ces maisons, qu'elles soient de statut libéral, solidaire (**mutualistes, syndicales et associatives**) ou public, seront pluridisciplinaires et constitueront le front avancé de l'offre de santé, allant au devant des patients, désengorgeant les urgences **par un système de grande efficacité et cohérent**, pratiquant le tiers payant. Elles seront la porte d'entrée d'un parcours de santé refondant le rôle du médecin traitant. Elles pourront voir le jour grâce aux aides publiques, notamment dans les zones les plus rurales, où l'offre de soins manque. L'installation géographique des médecins généralistes et spécialistes doit être régulée par l'Etat

- Une nouvelle rémunération des professionnels de santé

Un paiement mixte contractualisé, à la continuité territoriale, à la prise en compte de la prévention et de la qualité, remplacera le paiement à l'acte. **Pour les professionnels de santé exerçant en libéral, les dépassements d'honoraires doivent être limités au maximum et demeurés une exception.**

- Soutenir l'hôpital public

L'hôpital public doit être défendu et les conséquences négatives de la mise en place de la Tarification à l'activité (T2A) **qui fonde l'allocation de moyens sur la base de la production de soins** doivent être évaluées pour mettre en place un système de gestion intégrant la spécificité des missions de l'hôpital.

* * *

2) De l'Assurance Maladie à la Couverture santé universelle (CSU).

Il faut aujourd'hui recréer un système solidaire, juste et cohérent. Cela suppose de considérer d'abord le droit à la santé des individus en refondant les structures et le fonctionnement de l'Assurance Maladie et en préservant l'esprit de la démocratie sociale. **Il est en effet important de rappeler que la santé n'a pas de prix et que le fonctionnement du service public hospitalier ne doit pas être dicté par les lois du marché et de la rentabilité. Or, il paraît évident que les établissements de soins chercheront toujours à obtenir le maximum de ressources afin d'améliorer leur offre de soins. Donc, le principal risque de cette tarification à l'activité (T2A) est la mutation de l'hôpital public en «usine de soins».**

Les «35 heures» ont constitué une réforme fondamentalement progressiste et émancipatrice en diminuant le temps de travail des travailleurs hospitaliers. En revanche, l'absence d'embauche massive a détérioré la qualité du service publique (en instituant une logique productiviste dans les services) mais aussi les conditions de vie de nombreux salariés de l'hôpital.

La formation en grand nombre puis le recrutement de médecins infirmiers, aides soignantes...etc doit être mis en place de toute urgence pour redonner à l'hôpital public les moyens de soigner efficacement. La situation des médecins étrangers, dont le diplôme n'est pas reconnue par la France, et qui en profite pour les exploiter en échange de salaires ridicules doit être clarifiée. Enfin, les structures hospitalières en Santé mentale, doivent être soutenues dans leur tâche. Il conviendra également de procéder aux nécessaires revalorisations des traitements des personnels de la fonction publique hospitalière.

- la Couverture santé universelle.

Il s'agit d'un panier de prise en charge unifié et d'un accompagnement dans le système de santé. Une structure nationale, détachée des caisses, la définit et attribue une caisse à chaque individu. Intégrant un conseil scientifique, un conseil des usagers représentant les caisses et des parlementaires, le Conseil National de la CSU prépare, avec le ministère, le Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale qui sera accompagné d'une loi annuelle d'orientation sur la santé.

Ainsi, concernant les jeunes, la mise en place de la CSU se traduira par une couverture santé jeunes, prenant en charge intégralement certaines consultations de prévention et les dépenses de contraception.

Les différentes caisses **gèreront** la prise en charge des assurés et **mèneront** des actions de santé publique en leur direction. Une élection **sera organisée** dans chacune des caisses. Elles **proposeront** directement aux assurés une prise en charge adaptée aux risques sanitaires liées à leur âge, leur sexe ou à leur «décrochage» du système de santé.

Les principes de solidarité de prise en charge doivent permettre un plus libre accès aux soins de qualité pour tous. Cette aide nécessite l'amélioration des paramètres de prise en charge. Il apparaît nécessaire de sanctionner sévèrement le refus de soins de quelques médecins à l'encontre des bénéficiaires de la CMU. Il convient, dès lors, d'élever le seuil et lutter contre l'effet plafond. De plus, le démantèlement de l'aide d'Etat a des conséquences inhumains et dangereuses qui négligent la Santé Publique.

- Une prise en charge repensée.

La prise en charge obligatoire doit tendre à un haut niveau de protection, en particulier pour l'optique et le dentaire. La couverture complémentaire doit être plus facile **d'accès** pour les plus modestes. **Ce champ d'intervention ne devra pas remettre en cause l'égalité d'accès au système de santé.**

Les franchises ont échoué et **porté atteinte à la démocratisation des soins**. La «responsabilisation», injuste, des seuls assurés est un mythe qui ne permet pas de réduire les dépenses. Les coûts techniques de mise en œuvre sont énormes. Elles seront supprimées.

Hausse des dépenses ne veut pas dire amélioration de la situation sanitaire. Cette suppression s'accompagnera d'actions drastiques pour que la solidarité cesse de financer les bénéfices des laboratoires: délivrance des médicaments à l'unité, **génériques**, renégociations tarifaires...

La relance de la recherche médicale publique, non soumise aux profits, qui empêchent aujourd'hui des

avancées dans des secteurs d'activité non-rentables, comme les maladies rares, sera entreprise. Elle s'appuiera sur la collaboration pour la recherche et la production de médicaments au niveau européen.

Une législation du cannabis et une dépénalisation des drogues permettront un meilleur contrôle de la distribution et de la composition des produits consommés en accroissant la prévention. Cette législation du cannabis devra, bien entendu, faire l'objet d'une vente institutionnalisée avec un monopole de l'Etat. La vision de la société vis-à-vis de la toxicomanie ne doit plus être négative; le toxicomane est avant tout un malade et non un délinquant. De même, une politique de testing qui a trouvé son efficacité dans la baisse constante et durable du nombre d'overdose en milieu festif ne doit plus être réprimé.

La proximité, la prévention généreront des économies profitables: moins de soins reportés, c'est moins de maladies graves à traiter tardivement et donc moins de mortalité précoce... et de soins coûteux.

L'obésité en France comme dans d'autres pays devient un problème à mieux prendre en compte. Il faut mener une éducation alimentaire, dès le plus jeune âge, notamment par la promotion d'une alimentation saine et des activités sportives.

Enfin, une plus grande attention doit être portée à l'impact des conditions de vie et de travail (stress, dangers, pollution) sur la vie et la santé des citoyens, ce qui doit permettre à terme de diminuer la consommation de certaines familles de médicaments, notamment anti-douleurs communs et psychotropes.

* * *

3) De nouvelles politiques de santé

- Réduire les risques

La situation sanitaire des jeunes est marquée par les limites des politiques de lutte contre les dépendances, qui ont des conséquences des années plus tard sur le nombre de cancers. La consommation de cannabis est préoccupante chez les jeunes en France. Une légalisation du cannabis et une dépénalisation des drogues permettront un meilleur contrôle de la distribution et de la composition des produits consommés en accroissant la prévention. La lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme doit s'accroître en poursuivant la prévention et l'accompagnement dans la sortie des dépendances.

Enfin, une plus grande attention doit être portée à l'impact des conditions de vie et de travail (stress, dangers, pollution..) sur la vie et la santé des citoyens.

- Mieux prendre en compte les évolutions démographiques liées au vieillissement de la population

Les évolutions démographiques allant vers une augmentation du nombre de personnes âgées, vivant plus longtemps, mais connaissant des problèmes d'autonomie, la question du 3^{ème} âge va se poser rapidement. Non seulement en terme de retraites mais aussi en terme de système de soins.

Nous devons prôner l'augmentation du nombre de places en maison de retraites. Il faudra également soutenir et développer les initiatives locales de télésanté qui permettent aux personnes âgées d'appeler les services d'urgence plus rapidement et qui leur permettent un maintien à domicile. L'utilisation des NTIC dans le domaine de la santé doit vraiment se faire pour le patient et non contre les libertés individuelles, comme la carte Vitale 2.

- Mourir dans la dignité

La situation de fin de vie est une situation difficile à gérer, que ce soit pour les individus ou pour les familles qui les accompagnent. Les politiques menées en faveur des personnes âgées, mais aussi des personnes atteintes de maladie qui les condamnent, pour les aider à vivre jusqu'à la fin, doivent se développer. Pour cela, nous devons faire en sorte d'apporter un vrai service public de proximité, qui permet le maintien à domicile de ces personnes, qui comprennent des auxiliaires de vie, des aides-soignantes et des infirmières doivent être privilégiés afin de permettre au plus grand nombre d'avoir le choix, lorsque la pathologie n'est pas devenue ingérable, entre une hospitalisation ou une prise en charge à domicile. Cela doit non seulement se développer pour les patients, mais également pour venir en soutien aux familles qui entourent ces mêmes patients. Dans le même temps, cela doit également se mettre en place de manière égale dans les territoires urbains et dans les territoires ruraux.

La question de l'euthanasie entre également dans ce sujet, puisque nous devons dépénaliser l'euthanasie, en faisant bien sûr très attention à la véracité des diagnostics. Nous devons donc créer pour cela un comité d'experts chargés de mettre en place les règles légales de définition d'un diagnostic définitif, afin de ne pas permettre «l'erreur». Il faut admettre le refus de l'acharnement thérapeutique, et dépénaliser l'assistance apportée par le personnel de soins permettant aux patients qui ont exprimé lucidement le souhait de mourir dans la dignité. Tout soignant pourrait opposer une clause de conscience à une telle demande de la part d'un patient. Toutefois, le service public doit assurer cette possibilité aux patients sur l'ensemble des territoires. Les médecins doivent être formés dans cette optique.

-Le système de santé en milieu carcéral

Face aux graves lacunes constatées dans la prise en charge médico-sociale des personnes incarcérées, une large discussion doit être instaurée avec l'ensemble des acteurs concernés. Parallèlement l'Etat doit s'engager à développer ce système médico-social.

Résolution n°6 - Une 6^e République.

L'exigence démocratique commande aujourd'hui un changement culturel et institutionnel.

Le socialisme démocratique guide notre action. Nous devons instaurer une sixième République parlementaire et primo-ministérielle garantissant l'équilibre des pouvoirs, la souveraineté des citoyens et leur contrôle sur les institutions. Celle-ci mettra ainsi fin au primat d'une élite politique dominante et de ses dérives.

Elu au suffrage universel indirect par le Parlement, le Président de la République est le garant de la Constitution, l'ensemble de ses pouvoirs dévolus sous la cinquième République, revient au seul chef de l'exécutif, le Premier Ministre.

Le Premier Ministre, élu par le Parlement en son sein, est le chef du Gouvernement. Les ministres sont responsables collectivement devant le Parlement. Ils peuvent également voir leur responsabilité individuelle engagée pour faute grave, suite à un rapport d'une commission d'enquête spécialement créée à cet effet.

Les nominations dans les grandes institutions de l'Etat et entreprises publiques sont proposées par l'Exécutif et votées par le Parlement à la majorité qualifiée des 3/5èmes.

Les forces armées, l'armée et son budget sont transférés progressivement à une future organisation de défense commune, au sein de l'Union Européenne. Dans le meilleur des cas, l'arsenal nucléaire est démantelé au niveau international, sinon transféré à la future organisation de défense commune. En l'absence de celle-ci, l'engagement des forces armées est proposé par le Premier Ministre puis discuté et voté par le Parlement.

Permettant d'exercer un contre-pouvoir, les droits de l'opposition sont institutionnalisés (présidence des commissions de contrôle, accès à des documents classifiés). Les enquêtes parlementaires permettent d'exercer réellement le devoir de contrôle du pouvoir législatif sur l'exécutif.

Ainsi la Cour des Comptes, indépendante, est au service des parlementaires pour leur permettre de contrôler au mieux le budget de l'Etat. Celui-ci est proposé par le Gouvernement, discuté et voté par le Parlement. Le pouvoir des chambres régionales des comptes doit être renforcé, sa saisine doit être étendu.

L'Assemblée nationale est élue au scrutin majoritaire à deux tours avec **30% de proportionnelle**.

La procédure législative est réformée, les articles 49-3 et 44-3 en particulier **sont supprimés**. Le Parlement a la pleine initiative législative, le gouvernement ayant toujours le droit de demander l'autorisation de légiférer par ordonnance.

Une motion de censure doit **être constructive, c'est-à-dire** désigner un nouveau Premier ministre potentiel.

Dans le cadre d'une république décentralisée, le Sénat représente les collectivités territoriales. Toutefois le mode d'élection des sénateurs doit être réformé tendre vers une représentation proportionnelle; les petites collectivités ne sont plus surreprésentées. le Conseil Economique et Social (CES) transformé en Conseil économique, social et environnemental (CESE) a la possibilité de proposer des **textes de lois, obligatoirement discutés par le Parlement**. Ses pouvoirs sont renforcés.

Un nouveau statut de l'élu est créé **pour permettre à tous de participer à la vie démocratique**: le traitement des parlementaires **et des ministres** est indexé sur le salaire minimum légal. A l'image des possibilités existant pour les fonctionnaires, est instauré un «congé d'élu». Il implique le droit au retour à l'emploi notamment pour les salariés, appuyé par une assurance-chômage éventuelle. Le régime spécial de retraite est supprimé.

La durée des mandats est limitée à 5 ans, quel que soit le mandat. Le mandat unique est la règle, celui-ci n'est renouvelable qu'une seule fois, **à l'exception des mandats municipaux dans les petites communes.**

Les compétences et les moyens des différentes collectivités doivent être redistribués. **Une réforme profonde de nos échelons décentralisés doit voir le jour dans un souci de lisibilité démocratique et d'efficacité de l'action publique. Leur nombre doit être réduit et leur domaine de compétence redéfini de manière cohérente. L'échelon départemental de la décentralisation est supprimé (l'échelon départemental pour les services déconcentrés de l'Etat restant judicieux). Les compétences de l'actuel Conseil Général sont réparties entre les Régions (éventuellement redécoupées) et les communautés de communes (ou d'Agglomérations).L'échelon intercommunal devient la collectivité territoriale où la décision politique est la plus proche des citoyens au détriment de la commune. Les élus des structures intercommunales sont élus au suffrage universel direct. Nous proposons que le mode de scrutin «Paris, Lyon, Marseille» (PLM) soit appliqué aux intercommunalités (chaque commune deviendrait l'équivalent d'un arrondissement PLM, et chaque intercommunalité deviendrait l'équivalent d'une mairie centrale).**

L'institution «Justice» est hissée au rang de «Pouvoir» grâce à la suppression du ministère de la Justice, remplacée par le Conseil Supérieur de la Justice (CSJ). Le CSJ propose au vote du Parlement le budget de la Justice. Les membres du CSJ, à minorité de magistrats, sont nommés par le Parlement à la majorité des 3/5èmes pour 3 ans non renouvelables. Le Président du CSJ est élu par ses membres en son sein. Le CSJ nomme les juges et dispose de la direction des services juridiques. Il veille au bon fonctionnement de l'institution et est seul habilité à la mise en cause, **dans des cas limitativement définis**, de la responsabilité des magistrats. L'école de la magistrature est sous son autorité.

Le CSJ peut être saisi par le justiciable ou un parlementaire, mais pas par l'exécutif. Le CSJ présente chaque année un rapport devant le Parlement. Le Procureur de la République, devenu Procureur, est nommé par l'Assemblée nationale sur proposition du CSJ.

L'irresponsabilité politique organisée par la multiplication des Autorités Administratives Indépendantes (**ex: CSA, CNIL...**) doit trouver un terme par la réintégration de certaines de leurs missions dans le champ de compétence législatif et exécutif.

Le Conseil constitutionnel est remplacé par une Cour constitutionnelle. Ses membres, élus par le Parlement sur proposition conjointe de l'Exécutif, du Législatif et de la Justice, ont pour fonction de contrôler la constitutionnalité des lois. **La saisine de cette cour sera élargie.**

Indispensables pour la démocratie, l'information et la culture proposées par les médias doivent être détachées de l'influence des autres pouvoirs et du marché. La loi luttant contre la concentration des médias est strictement appliquée et les entreprises bénéficiant de la commande publique n'ont pas le droit de détenir un média.

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) est élu par les 3/5èmes du Parlement pour 5 ans non renouvelables. Il a autorité pour faire appliquer le cahier des charges inhérent aux délégations de service public par la saisine directe de la Justice.

La Constitution de la sixième République ne sera modifiable **que** sur proposition du Premier ministre ou par un vote des 3/5èmes du Parlement. **Par ailleurs, le droit de vote est rattaché à la citoyenneté de résidence. C'est pourquoi nous sommes pour le droit de vote des étrangers à toutes les élections.**

Résolution n°7 - Le développement durable, un combat socialiste

Notre civilisation dans son ensemble est menacée. Il est temps que les socialistes s'approprient les bases du développement durable pour que nous puissions poser les bases d'une révolution écologique, économiques et sociales. Le changement climatique est indéniable. Les rapports sociaux explosent, le capitalisme emporte tout sur son passage, il y a urgence à agir. Le MJS doit être porteur de ce changement, de cette révolution du mode de pensée. La philosophie permettant cette révolution s'appelle le développement durable. Elle vise à satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable repose sur la transversalité entre les questions environnementales, économiques et sociales. Cette résolution ouvre le chantier de notre réflexion en abordant dans un premier temps de question environnementale.

Aussi, les socialistes doivent rappeler que **les ressources naturelles** sont des biens publics qui ne peuvent être soumis à des intérêts privés. L'intérêt général commande donc qu'elles soient protégées par la loi et une réglementation internationale stricte. **Normes, taxes et permis d'émissions négociables devront être combinés pour proposer des solutions adaptées à chaque type de pollution et à la hauteur des enjeux au niveau global, national et local. Des sanctions pénales et financières devront être décidées par les organisations et institutions internationales appropriées.**

* * *

La protection de la biodiversité et des ressources naturelles est incompatible avec un marché débridé car qui dit rentabilité maximale dit généralement productivisme à outrance et donc une dégradation de l'environnement. Seuls les pouvoirs publics régionaux, nationaux ou internationaux ont la capacité de préserver l'environnement, en imposant des règles, des normes et des contraintes. Ce n'est pas au nom d'une vision purement écologiste, qui voudrait que la situation nous attriste, mais bien parce que partout dans le monde et à tous niveaux, la dégradation de notre environnement frappe d'abord les populations déjà socialement les plus fragiles.

Face à ce constat, nous devons plus qu'ailleurs défendre et renforcer le rôle des services publics locaux, nationaux et européens **et encourager les entreprises privées à développer leurs responsabilités sociales et environnementales**, seuls garantes d'un intérêt général que les entreprises du secteur privé bafouent depuis trop longtemps.

L'actuelle fébrilité du marché de l'énergie, tant par l'instabilité d'approvisionnements stratégiques que par les rachats spéculatifs permanents des grands groupes du secteur, nous impose d'apporter une solution durable: **la création d'un**

Pôle public européen de l'énergie qui aurait le monopole des approvisionnements, des investissements de production et de la gestion des réseaux. Cette structure aurait pour objectif de garantir la stabilité des approvisionnements, l'égalité de l'accès et des prix sur tout le continent ainsi que **le développement des énergies renouvelables selon des objectifs quinquennaux fixés par le Parlement européen.**

Chaque nouvelle constructions de bâtiments (habitations, bureaux ou autres...) doit inclure un mode de production d'énergie renouvelable. La France se doit de développer son secteur de l'énergie renouvelable. Tris et récoltes des déchets, prévention intégrée dans le système éducatif, recherches sur les énergies renouvelables. Ce secteur est économiquement productif; il a généré 3 millions d'emplois durables en 3 ans en Allemagne. Une des tâches de ce Pôle sera d'assurer la gestion, la sécurité et l'avenir du futur du parc nucléaire européen vieillissant, aujourd'hui contrôlé par de multiples acteurs publics comme privés. **En cela, le renforcement de la recherche en faveur du développement des énergies alternatives est une nécessité.** Si la question des déchets nous pousse à envisager la sortie de cette technologie, elle reste aujourd'hui une des rares sources d'électricité peu productrice de gaz à effets de serre et, à ce titre, nous choisissons une réduction progressive de son importance aux profits d'énergies alternatives plutôt qu'un abandon immédiat.

L'industrie pétrolière, au-delà des désastres écologiques réguliers qu'elle génère, n'a jamais eu la volonté de transformer ses milliards d'euros de profits annuels en véritables investissements sur la recherche de sources d'énergies alternatives. La puissance publique doit, **par l'utilisation des taxes déjà existantes sur les produits pétroliers permettre le financement d'investissement lourd comme le ferroutage et les réseaux de transports urbains.** **Le principe du pollueur payeur a déjà fait les preuves de son efficacité. Il doit être généralisé, en particulier par l'instauration d'une taxe carbone en croissance régulière.**

Pour une solution viable à long terme, la recherche doit partout être encouragée, financée et coordonnée. **L'Europe doit se doter d'une structure permettant de coordonner l'action des équipes de recherches et se fixer un objectif financier clair: 1% du PIB de chaque Etat membre doit être affecté sur les recherches** concernant les économies d'énergies ou les alternatives, ainsi que **le stockage d'énergies.** Cet investissement massif à une vocation: faire de l'Europe un fer de lance technologique de ces domaines en 2050 car il s'agit de la plus-value du continent; donc d'une part de sa croissance **à venir.**

Toutes les solutions solutions de transport collectifs produisent 10 à 20 moins de rejets atmosphériques que les transports individuels. Les conséquences sanitaires, notamment sur les très jeunes générations, de la pollution des centres urbains doivent nous pousser à encourager les modèles collectifs: cela passe par une amélioration des réseaux, des horaires, des dessertes mais aussi par une forte incitation financière en favorisant les politiques attractives d'abonnements, pris en charge par les entreprise pour les employés et par la collectivité pour les salaires. **Par ailleurs, dans la même logique, nous demandons la fin des tarifications par là où elles existent et nous refuserons leur mise en place là où elles sont envisagées.**

* * *

À terme, c'est toute l'organisation de nos sociétés qui doit être repensée en intégrant l'impératif environnemental. **Le système de Certificats d'Economies d'Énergie doit être étendu à de nouveaux secteurs, tels que l'industrie pétrolière et le transport de marchandises.** Trop souvent la «rentabilité» a créé de gros sites centralisés (agriculture, énergies, déchets, traitement des eaux ...) imposant des besoins forts de transports.

Il est important aujourd'hui de favoriser le développement urbain vertical plutôt que l'absurdité pavillonnaire, du développement horizontal qui comporte nombreux désavantages et pose de nombreux problèmes en terme d'accessibilité de services publics et d'environnement. Aujourd'hui, les habitations sont une des plus importantes sources de consommation d'énergie. Ainsi, nous devons restreindre la construction de zones pavillonnaires (ayant un très mauvais impact écologique et pour les services publics) et en encourageant la constructions de villes nouvelles durables.

L'implantation progressive des énergies renouvelables, parallèlement à la nécessaire construction de logements (sociaux ou non), doit être l'occasion de renforcer cette implantation «décentralisée», **en intégrant dans toutes les nouvelles constructions des solutions d'économie, de production d'énergie, de réduction des rejets et de traitement des déchets.**

La sensibilisation du public aux enjeux environnementaux et l'apprentissage des bonnes pratiques ne peut porter ses fruits qu'en l'absence de messages contradictoires. Il convient donc de limiter les publicités pour les biens de consommation polluants. En complément, le budget de l'ADEME, principale source des campagnes de sensibilisation, doit être sensiblement augmenté et l'étiquetage des biens de consommation en fonction de leur nocivité pour l'environnement (consommation d'énergie, présence de substances chimiques...) doit être généralisé.

La localisation des activités humaines doit être appréhendée dans cette optique. **En particulier, l'aménagement des zones périurbaines et des zones rurales doit être repensé. Une attention particulière doit être porté au maintien des espaces naturels et de la biodiversité. L'agriculture doit contribuer aux politiques de protection de l'environnement.**

L'eau n'est pas une marchandise, son libre accès doit être garanti. Les citoyens et les collectivités doivent avoir un moyen de contrôle sur sa gestion (qualité de service, cohérence des prix sur tout le territoire, tarifications sociales, application du principe pollueur payeur, etc.).

Il faut traiter à la source la question des déchets, en mettant en place pour les industriels une politique de taxation des suremballages et d'incitation à l'utilisation de matériaux «propres» ainsi que par la mise en place d'une structure de contrôle nationale, dotée des moyens de sanctions nécessaires.

Considérer la lutte contre le réchauffement climatique dans les pays du Nord **sans s'occuper du développement et de la délocalisation des industries polluantes vers les pays du Sud n'a aucun sens**. Il devient urgent de travailler à **la création d'une Organisation mondiale de l'environnement (OME) réellement démocratique intégrant les Organisations non gouvernementales (ONG) et l'actuel Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)** qui, au-delà de faciliter les transferts technologiques, aura l'objectif de regrouper et de généraliser les accords internationaux existant. Elle devra réguler la protection et la gestion cohérente des ressources naturelles et mener des campagnes de prévention et d'éducation. Cette OME n'aura de sens qu'avec une légitimité forte et **un réel pouvoir d'évaluation et de sanction, qui ne sera possible sans la création en parallèle d'une Cour Mondiale pour l'Environnement. Dans cette perspective, la Mise en Œuvre Conjointe (MOC) et le Mécanisme de Développement Propre (MDP) du Protocole de Kyoto devront être pérennisés au-delà de 2012.**

Résolution n°8 Fiscalité et service public

La fiscalité et le service public sont tous deux de puissants outils dans les mains de la collectivité afin de réaliser la justice sociale par la redistribution. En dehors de la logique du marché où le profit et la libre concurrence sont érigés en principe, le service public répond aux besoins fondamentaux de la personne humaine.

Quant il s'agit d'une entreprise publique, elle ne doit pas être gérée comme une entreprise privée. **Par définition, le service public n'a pas vocation à être rentable. L'efficacité de l'action publique exige une gestion exemplaire et des financements à la hauteur des résultats escomptés.** Les citoyens-usagers doivent pouvoir participer à sa gestion. Son fonctionnement doit organiser la péréquation entre les territoires : **afin d'éviter des disparités importantes entre les territoires, les collectivités les plus riches doivent contribuer au développement des collectivités les moins avancées. Ce principe de péréquation assuré par un fonds de solidarité territorial ne doit pas désresponsabiliser l'Etat qui pourrait se décharger de certains services publics sur les collectivités territoriales.** Le service public s'impose quand une activité devient un monopole privé ou que le fonctionnement du marché conduit à exclure les citoyens de l'accès à des besoins fondamentaux.

La fiscalité alimente, **quant a elle**, le budget de l'Etat, **des collectivités territoriales et des organismes de sécurité sociale** qui sert à son tour à produire du service public. Ainsi, chacun contribue par ses prélèvements obligatoires (somme des impôts, taxes et cotisations sociales) **à ces budgets** selon ses moyens et chacun va par la suite recevoir selon ses besoins. Ainsi, des personnes ne payant pas d'impôts **sur le revenu** car trop démunies vont pouvoir bénéficier de prestations sociales.

La Droite n'a eu de cesse de mener une politique fiscale de classe, qui pénalise les plus faibles en diminuant le champ et la qualité des services publics.

Depuis cinq ans, l'UMP a fait le choix de favoriser les plus aisés en diminuant leur imposition (le bouclier fiscal profite par exemple en grande partie aux 10% des foyers français les plus riches). Le contre-coup de ces mesures est clair: les perdants sont les plus modestes, ceux qui ont le plus besoin de service public et qui subissent de plein fouet l'amoinissement de son champ d'intervention du fait de la diminution des recettes fiscales.

Les contrats de délégation de service public confiés à des entreprises privées l'exécution des services publics locaux ne peuvent pas devenir la norme. Son utilisation intervient en dernier recours et doit être mieux encadrée par la puissance publique. Dans la plupart des cas, ce mode de gestion entraîne des tarifs excessifs et inégalitaires en fonction des territoires (ex: gestion de l'eau). Seuls quelques grands groupes privés en position de quasi monopole se partagent l'argent de la commande publique alors que la collectivité compétente pourrait assurer ces missions elle-même et à moindre coût en régie.

Une autre des caractéristiques de la politique menée par l'UMP en matière de fiscalité et de service public est l'augmentation de l'injustice fiscale. Pour être juste, l'impôt doit être progressif: **par exemple**, un cadre supérieur devrait donc être taxé à un taux supérieur à celui auquel un ouvrier serait imposé. **Il s'agit donc d'augmenter le nombre de tranches d'imposition sur le revenu.** Or, la droite fait exactement l'inverse: elle a ainsi fait passer de 7 à 5 le nombre de tranches de l'impôt sur le revenu. Nous sommes favorables à une fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG **à laquelle sera également appliquée un barème par tranches, le tout retenu directement à la source des revenus lorsque cela est possible.**

Les foyers fiscaux non imposables seront regroupés dans la première tranche.

Afin de rendre notre fiscalité plus juste et de garantir à chacun des services publics de qualité, une profonde réforme de notre système doit être engagée.

Les impôts et les taxes doivent être plus progressifs afin d'être plus justes. Ainsi, la TVA, **qui est un impôt profondément injuste et inégalitaire**, taxe tous les individus au même taux (19,6% dans la plupart des cas). La TVA est une taxe qui s'ajoute au prix d'un produit entre le moment où une entreprise le vend et le moment où un consommateur l'achète. Elle serait soi-disant indolore (car elle est comprise dans le prix de vente d'un bien) mais elle explique en grande partie pourquoi certains biens sont trop chers pour les petits revenus, **contribuant ainsi à la baisse du pouvoir d'achat**.

Afin de rendre la TVA plus juste, elle doit être faible voire nulle sur les biens de première nécessité (pain, lait, ...), **les produits culturels ainsi que les produits contribuant à la sauvegarde de l'environnement**, et à l'inverse, les biens de luxe devront être soumis à un taux de TVA plus fort. **Nous devons porter un tel discours devant le Parlement Européen compétent sur la question.**

La fiscalité des collectivités locales doit devenir progressive **et davantage lisible, mais cette réforme doit également porter sur l'assiette des différents impôts locaux. Le produit de cette fiscalité doit être soumis à une péréquation sur un plan national car se sont les collectivités les plus riches qui disposent des revenus par foyers fiscaux les plus importants.**

La fiscalité des entreprises doit aussi redevenir un outil de politique sociale, favoriser la formation, l'emploi et protéger l'environnement: au-delà de la notation sociale déjà évoquée, les efforts environnementaux (emballages, recyclage, énergie renouvelable) ainsi qu'en matière de formation d'apprentis et par alternance doivent être favorisés par la modulation de la taxe professionnelle. La gauche n'a rien contre les entreprises, de même elle ne les met pas toutes dans le même panier: l'impôt sur les sociétés doit être plus progressif jusqu'à son plafond actuel: faible pour les entrepreneurs familiaux souvent précaires, important pour les grandes entreprises capitalistes aux confortables marges arrières. La gauche doit se réconcilier avec les PME aujourd'hui tournées vers la droite, dire que la fracture sociale entre opprimés et oppresseurs traverse aussi les entreprises.

La taxation de l'épargne et du capital, en général, doit aussi être revue. En effet, la détention d'actions en bourse ou leur vente ne sont presque pas taxées. Pour limiter la spéculation qui peut ruiner des pays entiers, il faut créer une taxe de type Tobin sur les mouvements spéculatifs de fonds. Les droits de succession, que **la droite** veut supprimer, sont également un outil de redistribution à réhabiliter car ils permettent de redonner à la collectivité une partie d'un patrimoine qui a souvent été accumulé grâce à la qualité des services publics et à la main d'œuvre de notre pays.

La fiscalité des entreprises doit être augmentée proportionnellement à l'utilisation abusive des contrats précaires. Ces recettes supplémentaires alimenteront le financement de la sécurité sociale professionnelle.

Certains services passés désormais dans le champ de la concurrence devront être re-nationalisés. C'est possible en faisant racheter les actions par les entreprises elle-mêmes. C'est le cas de l'électricité, du gaz **et de l'eau**, car **ce sont des** secteurs sensibles et indispensables, qui ne peuvent avoir la rentabilité et le profit pour objectifs premiers. Dans bon nombre de cas, la délégation de service public consiste dans les faits à transférer de l'argent public à des entreprises privées pour des missions que la collectivité pourrait assurer à moindre coût elle-même. Son utilisation doit être un dernier recours et doit être mieux encadrée.

La lutte contre les paradis fiscaux, bancaires et judiciaires doit enfin sortir des déclarations d'intention. Elle doit être au centre de notre volonté politique. La corruption peut réduire le taux de croissance d'un pays de 0,5 à 1 point par an. Nous devons donc prendre des mesures d'urgence face à cette délinquance financière. Plusieurs solutions sont préconisées: la coopération judiciaire entre les Etats doit être renforcée, la levée du secret bancaire dans le cadre d'une instruction judiciaire doit être facilitée, les aides publiques doivent cesser à toute entreprises impliquée dans des délits financiers, les commissions rogatoires internationales seront renforcées.

Résolution n°9 Notre combat, l'égalité des genres

Parce que nous luttons pour l'émancipation et l'égalité, le féminisme est un combat qui ne peut pas être dissocié du socialisme. Aujourd'hui, contrairement à la pensée majoritaire, l'égalité hommes-femmes est loin d'être acquise. En France comme dans le monde, les femmes sont victimes de nombreuses oppressions. Ces régressions sont bien souvent la conséquence d'un phénomène de marchandisation de l'image du corps, ainsi que des intégrismes religieux croissants.

À l'heure de la refondation de la gauche, nous devons renouveler et approfondir notre combat féministe. Nous devons nous appuyer sur le concept de genre, défendu par un certain nombre d'associations de défense pour l'égalité des droits (associations LGBT, féministes...) c'est-à-dire la construction sociale et culturelle du féminin et du masculin. À une conception différentialiste qui

s'appuie sur une différence biologique insurmontable entre les hommes et les femmes ("les femmes sont douces, les hommes virils"), nous opposons une vision universaliste du féminisme : nous pensons que les différences entre les individus sont principalement dues à l'acquis et non à l'inné. C'est donc la société qui assigne des rôles et des identités différenciés aux hommes et aux femmes et non la nature ; cette construction sociale induit et légitime la domination masculine. Nous revendiquons une société des individus et non des genres ; pour cela il nous faut effectuer un travail de déconstruction du féminin et du masculin pour mieux les reconstruire. L'acceptation du concept de genre est un outil politique décisif.

La bataille culturelle s'inscrit aussi dans ce cadre, la femme ne devant plus être assignée par les représentations sociales seulement au rôle de mère et de gardienne d'intérieur. Les représentations dominantes conduisent à des oppressions multiples, le genre féminin ne doit plus être associé à un « sexe faible » quand les hommes sont associés au « sexe fort ».

Il faut que les lois actuelles s'appliquent : à travail égal (au regard du poste occupé, du niveau hiérarchique et du temps de travail) les entreprises doivent rémunérer équitablement les hommes et les femmes. Plus largement, sous peines de pénalités financières suffisamment dissuasives, les femmes doivent profiter des mêmes évolutions de carrière que les hommes, et ne plus rester cantonnées dans des emplois peu valorisés et/ou à temps partiels subis. Pour réduire cet écart, nous devons développer l'égalité du temps de travail, en luttant contre le temps partiel subi. Il faut développer le partage du congé parental, en valorisant la prise du congé par le deuxième conjoint. Chacun des parents disposera d'une durée égale de congés parental (non cumulable). Ainsi, hommes et femmes seront égaux devant le «risque» de la parentalité et de fait les inégalités salariales et de retraite diminueront. À cet égard, il faut promouvoir le service public de la petite enfance et la scolarisation obligatoire à partir de 3 ans. Les femmes ne doivent plus, en 2007, choisir entre carrière et famille, les deux doivent pouvoir être harmonieusement conciliées. L'Etat doit d'urgence instaurer le service public de la petite enfance.

Rappelons qu'une femme sur dix est concernée par les violences conjugales et que tous les quatre jours une femme meurent sous les coups de son conjoint. Face à ce fléau, et parce que les violences contre les femmes sont des violences spécifiques, sans négliger l'existence de celles faites aux hommes, il convient de se donner les moyens de sanctionner ces délits. Nous appelons au vote d'une loi cadre contre les violences faites aux femmes sur le modèle espagnol ; il convient également de sensibiliser les hommes et les femmes dès leur plus jeune âge à ce type de violence pour améliorer la prévention en amont.

Autres victimes de violences, psychologiques et sociales, les prostituées sont relégués dans une zone de non-droit. Sans nier le combat plus que jamais essentiel contre toutes les formes de proxénétisme, il paraît tout d'abord primordial, puisque cela forge notre identité politique, de défendre les victimes contre toutes formes d'exploitation. Les lois votées par la droite n'ont fait qu'aggraver la marginalisation de cette activité dissimulant une réalité sous prétexte de rétablir l'ordre public. Parce que nous sommes pour le respect de la dignité humaine et contre l'exploitation, nous estimons que l'Etat doit assurer aux prostituées l'accès à des dispositifs sociaux leur offrant protection et autonomie, ainsi que l'accompagnement destiné à les faire sortir de cet état.

La famille socialiste doit se donner les moyens d'évaluer le cadre juridique garantissant la sécurité ainsi que les conditions sanitaires, financières et sociales auxquelles ils peuvent légitimement aspirer. Dans ce cadre, l'Etat pourra lutter efficacement au niveau national et international contre l'intensification des flux illégaux d'économie sexuelle. Rappelons qu'à terme, le Mouvement des Jeunes Socialistes souhaite tendre à la fin de la prostitution.

L'Etat doit mener une politique active pour garantir l'accès pour tous à la contraception en favorisant l'information et l'éducation sexuelle, dès le primaire. Il convient également de rembourser les différents modes contraceptifs (pillules, anneaux, implants, préservatifs masculins et féminins) et de les rendre gratuits pour les mineurs. Le développement de la contraception masculine doit être encouragé et démocratisé car cela ne doit pas être uniquement un problème féminin. Il faut également reconnaître les problèmes de santé spécifiques aux femmes, comme la vulnérabilité aux IST et y répondre. En France, les femmes qui ont recours à l'IVG doivent être respectées, les délais d'attente doivent être raccourcis tout comme devront être améliorés les conditions d'accueil, d'accompagnement et son remboursement. De plus, il faut s'assurer que dans les hôpitaux publics, toutes les demandes d'IVG soient satisfaites. Cette pratique devra être obligatoirement enseignée dans toutes les universités de médecine afin de ne pas faire face d'ici quelques années à un pénurie de praticiens. Parce que nous sommes internationalistes, nous combattons pour la génération du droit à l'IVG dans le monde et pour une harmonisation européenne vers le haut de son délai.

Autre le lieu d'inégalités persistantes : le monde du travail. Il faut lutter contre le chômage et la précarité qui touchent plus fréquemment les femmes. La fonction publique tout autant que les entreprises qui ne respectent pas l'égalité de salaire entre les hommes et les femmes à diplômes et compétences égales seront soumises à une obligation de respect dans un délai de 2 ans sous peine de sanctions financières.

Notre génération a un rôle fondamental dans l'évolution de ces mentalités. C'est donc bien le rôle de l'Éducation nationale de veiller à ne pas reproduire les stéréotypes associés au genre (orientation scolaire, jeux à l'école maternelle). C'est dès le plus jeune âge que les représentations de chaque sexe sont fortes. Il conviendra donc aux structures d'accueil des jeunes enfants de laisser chaque enfant s'épanouir en dehors de ces stéréotypes.

Enfin, les inégalités sont toujours très importantes en politique. **Il faut rendre toute liste non paritaire non recevable, mais il convient aussi de fixer une limite dans le temps à la loi sur la parité car il s'agit d'un moyen et non d'une fin.**

Résolution n°10: Education

Un des enjeux phares du 21ème siècle est l'instauration d'une véritable société éducative. Elle doit permettre à tous d'acquérir les clefs pour exercer son pouvoir de citoyen, à tous de s'émanciper et de dessiner en toute autonomie sa propre vie, à la nation d'être compétitive, **grâce à une qualification offerte à tous les citoyens**, dans une société économique de la connaissance.

La construction de cette société éducative passe par la défense du service public de l'Éducation nationale, laïc, gratuit, obligatoire de 3 ans à 16 ans et garant de la mixité sociale. Force est de constater qu'aujourd'hui le système éducatif français dont l'acteur principal reste l'Éducation nationale **accentue les inégalités sociales au lieu d'émanciper, infantilise au lieu de responsabiliser, impose et diffuse la norme sociale dominante au lieu de libérer les esprits et de former des « citoyens éclairés»**. Pour y remédier, l'État doit se réengager en termes humains, matériels et financiers à tous les niveaux.

Il convient, dès lors, de lutter contre les inégalités à l'entrée du système éducatif comme à la sortie. Ainsi, chaque enfant, adolescent, étudiant et professionnel en formation continue doit pouvoir, demain, disposer d'enseignements de qualité, de structures équipées **et d'une pédagogie adaptée à chacun, à même de permettre l'épanouissement de tous**. Cet enseignement doit être bâti **autour de la construction d'une culture générale ambitieuse pour tous**, d'un apprentissage adapté au rythme de chacun, garantissant une qualification pour tous. **La validation des acquis et de l'expérience doit davantage être développée**. Dans le primaire et le secondaire notamment, les professeurs doivent être mieux formés et les concours doivent intégrer une dimension pédagogique.

Il faudra mettre fin aux politiques de suppressions de postes et lancer un plan ambitieux de recrutement et de formation pluri-annuel. Ainsi la limitation des effectifs par classe assurera de bonnes conditions d'accueil et d'apprentissage, ainsi que l'adaptation à tous les publics (handicap, illettrisme...). Pour favoriser la construction d'un esprit critique, l'éducation civique doit prendre une place plus importante, en sensibilisant notamment au fonctionnement des médias et des institutions.

Au départ, la carte scolaire devait être le principal vecteur de la mixité sociale à l'école. Mais aujourd'hui, elle contribue à reproduire les inégalités en créant des écoles ghettos dans les quartiers populaires et des écoles d'élite dans les quartiers favorisés. Le problème est d'abord un problème d'urbanisme mais il peut être aussi combattu par un redécoupage de la carte scolaire, ce qui doit permettre de créer des secteurs comprenant des quartiers favorisés et défavorisés.

L'accompagnement scolaire ne doit plus être réservé aux seuls privilégiés mais doit s'organiser autour d'un service public du soutien scolaire, gratuit et accessible à tous. **Chacun doit pouvoir apprendre à son rythme**, un débat sur la suppression du système de redoublement doit donc être ouvert, tout comme il est nécessaire de revoir le système de notation-sanction au profit des bilans d'acquis de connaissances. Les filières professionnelles doivent être revalorisées et ne plus être considérées comme une voie de relégation pour des jeunes en difficulté. Nous devons renforcer les moyens pédagogiques et financiers des établissements professionnels pour mieux accompagner les élèves et leur permettre de bénéficier d'une autre orientation. **A l'université, une plus grande interaction entre les étudiants et les professeurs doit voir le jour** grâce à la multiplication des enseignements en petit groupe, notamment en premier cycle. **A tous les niveaux, une pédagogie diversifiée devra être privilégiée. L'obtention par tous d'une qualification passe également par la rupture avec un élitisme disciplinaire qui distingue les cultures pratiques des cultures théoriques, contribuant à déconsidérer les métiers manuels et à restreindre les champs de formation.** Au sein même des formations, la pluridisciplinarité doit permettre la construction citoyenne de chacun par une approche globale des savoirs et savoir-faires. **Enfin, l'effort de démocratisation doit être prolongé, 90 % des emplois de demain seront qualifiés et la France forme actuellement moins de jeunes à niveau master que la moyenne des pays de l'OCDE. Parce que chacun doit pouvoir choisir sa vie, parce que permettre à chacun d'étudier, c'est construire l'avenir économique, social et démocratique de notre pays, un statut doit être délivré aux jeunes en formation. Celui-ci doit reconnaître leur autonomie et leur permettre, comme jeune travailleur intellectuel en formation, de poursuivre leurs études sans être contraints au salariat.**

Le nombre de places en IUT et BTS, au sein d'une scolarité allongée à 3 ans, doit au moins être doublé. En effet ils permettent par leur maillage territorial l'accès à l'enseignement supérieur pour les bacheliers professionnels et technologiques, qui en sont aujourd'hui trop souvent exclus.

De même, afin que chacun puisse trouver sa **voie** et appréhender le champ des possibles, le système actuel d'orientation

doit être revisité **via un service public de l'orientation**. Il lui appartient tout d'abord d'évoluer vers des prestations de qualité. Pour cela, l'ensemble des acteurs éducatifs doit être associé, les conseillers sont amenés à se spécialiser par secteur d'activité. Un suivi personnalisé des parcours **doit être** organisé tout comme la découverte du monde professionnel. **Afin de faciliter l'orientation, celle-ci doit s'organiser de manière progressive, tout au long du parcours scolaire et universitaire. De véritables passerelles, à tous les niveaux, doivent rendre effectives les droits à l'erreur et à la réorientation.**

Enfin, de multiples acteurs participent au processus éducatif. Afin de développer une approche éducative globale, leur rôle doit être renforcé. Ainsi, la place de la médecine scolaire et universitaire est réaffirmée et développée. L'éducation non formelle faisant une place importante à la pédagogie active doit être valorisée afin de promouvoir une éducation horizontale et partagée, **notamment en s'intéressant davantage aux méthodes de l'éducation populaire**. De plus, l'émergence d'une société du temps libre, si elle n'est pas accompagnée d'un droit à la découverte de soi, de l'autre et du monde, contribue à aggraver les inégalités, le repli sur soi et la standardisation culturelle. S'il est au contraire investi, le temps libre peut constituer une opportunité de rééquilibrer les chances, de retisser des liens et de faire de la diversité une force. Dès lors, l'accès aux loisirs, à la culture, aux vacances, à l'engagement doit être démocratisé. Ainsi, des équipements dédiés aux jeunes, réellement adaptés à leurs besoins (accès aux loisirs, accompagnement de projets individuels et collectifs, lieux d'échange et de convivialité) doivent être multipliés **et** répartis sur l'ensemble du territoire. Pour cela, le nombre d'équipement sur un bassin de vie **varierait** en fonction du nombre de jeunes.

De même, les collectivités locales doivent faciliter l'accès aux lieux et activités culturelles par des tarifs accessibles **et doivent permettre l'information et la découverte du milieu associatif et culturel de proximité**. Afin de permettre à chacun de partir en vacances, le tourisme social doit être développé. Enfin, l'engagement collectif est rendu accessible à tous avec la mise en place d'un service civique et la validation de **ces** acquis dans le système universitaire.

Le projet socialiste d'émancipation vise l'éducation des consciences, la maturité "sociale". Nous voulons que les citoyens soient auteurs **et acteurs** de leur vie, vigilants sur les évolutions économiques, écologiques, sociales, capables de réfléchir, de proposer et de s'impliquer. Cette exigence commande donc des moyens, des réformes pédagogiques et la construction d'un nouveau rapport entre l'éducation formelle et non formelle.

Proposition de Plan d'Action National

Nous refusons d'être définitivement la génération des défaites de la gauche.

1995, 2002, 2007, trois séquences électorales aux conditions quelques peu différentes mais au résultat identique : notre camp n'a pas su reprendre le pouvoir pour mener à bien son projet de transformation sociale. Les socialistes doivent pourtant relever un défi, celui de convaincre les électeurs sur leur projet de transformation, à une échéance électorale mais aussi dans les convictions et consciences des citoyens-électeurs de France.

Cependant, avons-nous vraiment un projet de transformation sociale ?

Le débat sur les valeurs du socialisme doit, certes, être posé. Heureusement, il y a fort à parier qu'une grande majorité des socialistes pourront s'entendre sur les fondamentaux. Une des principales questions qui se pose à nous, c'est la façon dont nous traduirons concrètement ces valeurs, lorsque nous reprendrons le pouvoir.

Aujourd'hui, la famille socialiste commence une grande entreprise de refondation des projets que nous allons porter dans les futures échéances, mais aussi des règles de travail en commun. Le MJS y prendra sa part, avec le ton qui est le nôtre, mais également avec toute la responsabilité qui nous incombe.

Dans cet objectif, notre mouvement va mettre toutes ses forces et faire preuve de responsabilité en lançant un travail collectif, avec l'ensemble des composantes de la gauche politique, intellectuelle, syndicale et associative. Nous avons jeté les bases de ce grand chantier à la Rochelle lors de notre université d'été « droit d'inventaire, devoir d'inventer ». Nous nous donnerons les moyens d'une réflexion approfondie au terme de laquelle, respect, travail et volonté, nous aurons permis de redonner du sens et du contenu à l'Union de la gauche qui reste notre objectif. Car en aucun cas elle n'est une contrainte, cela participe de la bataille des mots que de réaffirmer qu'il s'agit d'une dynamique de fond. Cette seule stratégie peut permettre la reconquête du pouvoir sur des bases idéologiques claires et cohérentes. Une telle dynamique d'union ne peut se faire non seulement qu'à travers un travail et une réflexion collectifs et constructifs avec les organisations de gauche, mais c'est vers une véritable alliance productive que nous devons mettre en œuvre avec la gauche intellectuelle et sociale, pour

ne jamais perdre la force critique et propositionnelle si propre à notre mouvement. C'est à ce prix que la refondation de la gauche ne restera pas un vain mot.

Pour porter nos projets, nos valeurs et notre vision de ce que devrait être le débat politique, nous devons donner encore plus d'outils à nos adhérents et améliorer la diffusion de ceux-ci en interne. C'est un travail de longue haleine, mais chacun devra porter ses compétences au service de notre collectif pour aboutir à une organisation de jeunesse qui se renouvelle, avec des responsables aguerris à tous les niveaux, toujours plus présente sur le terrain et qui porte une voix forte, entendue et conquérante.

Le MJS doit, aujourd'hui, passer un nouveau cap dans son développement et avoir des objectifs ambitieux en termes de nombre d'adhérents. C'est une des garanties de l'autonomie de notre organisation et c'est surtout une responsabilité collective. Parce que nous sommes fiers de la vitalité de notre organisation mais aussi conscients que son renouvellement est un combat de tous les jours, nous devons porter cette responsabilité tout au long du mandat qui s'annonce. Stabiliser et croître à nouveau, voilà un des objectifs du mouvement pour ce mandat. Si nous avons progressé dans notre implantation au sein des quartiers populaires, nous ne pouvons nous en satisfaire. Il est de notre devoir de permettre à ces millions de jeunes qui ont le cœur et le bulletin de vote à gauche de trouver dans le MJS et dans la gauche le débouché politique et militant à leurs aspirations et convictions.

Chacun, dans son groupe ou sa fédération, souhaite prendre une part active à cette grande ambition de refondation que nous nous sommes fixée. Notre rôle sera de donner les moyens à tous nos adhérents et sympathisants d'y contribuer.

Le Mouvement des Jeunes Socialistes au cœur de la refondation de la gauche

Refonder la gauche

Durant la bataille sociale contre le CPE, ainsi qu'entre les deux tours de l'élection présidentielle, nous avons réussi à mener un combat unitaire à gauche sur des mots d'ordre simples : « retrait du CPE » et « stop Sarko ». Lors de l'université d'été du MJS, des Jeunes Radicaux de Gauche à la Ligue Communiste Révolutionnaire, l'ensemble des organisations de la gauche étaient présentes, seulement sur notre trib-

une, pour débattre des enjeux et de modèles de refondation à mettre en œuvre.

Aujourd'hui, nous devons mettre en place des outils de travail collectif réguliers. Notre objectif est d'aboutir à une collaboration naturelle qui ira au-delà d'une simple communication.

Pour cela, nous tiendrons des conventions thématiques décentralisées sur les grands sujets de débat qui animent notre famille politique, sujets que le Conseil National de notre mouvement aura la charge de définir et d'adopter avant de lancer le processus. Ces débats devront avoir lieu deux fois par an. Nous y inviterons les organisations partenaires habituelles et plus loin encore si cela s'avère nécessaire et pertinent, mais nous ouvrirons également ces conventions à des chercheurs et intellectuels qui nous permettront aussi d'enrichir nos échanges. Plus qu'une ouverture, il s'agira d'une alliance en vue d'une production critique et propositionnelle. La gauche ne se refondera pas toute seule, nous devons en être acteurs et prendre nos responsabilités.

Nous tâcherons, en parallèle, de mettre en place un comité de liaison des organisations de jeunesse de gauche qui se réunirait avec une périodicité régulière. L'objectif est d'organiser une riposte aux attaques de la droite et de définir au final, une plateforme commune de revendications de la jeunesse politique de gauche. Les jeunes socialistes peuvent ouvrir une voie et une méthode de travail afin non seulement d'inspirer mais surtout convaincre nos aînés du Parti Socialiste et de la gauche que la cohérence de fond et la dynamique stratégique se font à gauche.

Notre méthode : la bataille culturelle

Le MJS, un mouvement politique qui s'inspire des méthodes de l'éducation populaire

Prendre une part active dans la refondation de la gauche nécessite pour notre organisation de poursuivre son développement et sa capacité militante. Refonder la gauche passe également par notre aptitude à s'enrichir des méthodes de l'éducation populaire, et jouer un rôle d'information de la population sur nos valeurs, notre projet, les différentes élections, leurs enjeux, le fonctionnement des différentes institutions, etc. Pour aller au-delà de la subjectivité inévitable d'une organisation politique, nous pourrions être à l'initiative, en relation avec des partis politiques de gauche ou de droite républicaine et des associations, des réunions de formation

ouvertes à tous permettant de mieux comprendre le système politique et institutionnel français. Il s'agirait de cycles de formation avec une présentation théorique et ensuite des débats de fond sur des thèmes pouvant mettre en valeur le clivage entre la gauche et la droite.

Pour que de telles initiatives ne soient pas cantonnées à des expérimentations locales, il pourrait être intéressant d'établir des partenariats avec différentes organisations politiques et des associations d'éducation populaire. Dans les deux années à venir le rôle du MJS va être fondamental pour les campagnes électorales à venir : Nous devons participer à la construction de l'esprit critique de nos concitoyens face à certains médias se font les relais du libéralisme économique. Il n'existe pas de démocratie sans citoyens éclairés. Léo Lagrange disait « on ne naît pas citoyen, on le devient ». Il s'agit également d'adapter notre matériel militant : encarts sur le côté des tracts expliquant certaines lois, ou le fonctionnement de telle ou telle institution sont la base pour faire de la population, une population avertie qui vote non pas par mimétisme ou par habitude mais en pleine conscience citoyenne.

Par ailleurs, nous pouvons nous inspirer des initiatives prises par nos camarades de différents pays tant dans nos formations que lors de nos actions, en développant des méthodes de pédagogie active. En Allemagne, les Falken s'appuient notamment sur des jeux qui favorisent le « vivre ensemble » et non pas l'individualisme et la concurrence forcée.

Ce combat va de pair avec nos revendications concernant l'enseignement de l'éducation civique à l'école.

La communication au service de la bataille idéologique et culturelle, François Mitterrand expliquait que « c'est la stratégie politique qui doit déterminer la stratégie de communication, et non l'inverse ».

Cependant, notre mouvement politique ne peut pas faire l'économie d'une communication forte et cohérente, mêlant des supports et des pratiques aussi différents que variés, du tract à l'émission télévisée. Pour occuper le terrain médiatique, nous devons être en capacité de produire des ripostes aussi rapides que pertinentes, basées sur une veille politique permanente.

La veille politique, la capacité de riposte face à des gouvernements qui privilégient l'effet d'annonce restera une priorité. Cependant, réagir à l'actualité

créée par Nicolas Sarkozy ne suffit pas, le MJS doit aussi « faire » l'actualité : organisation d'événements médiatisés, stratégie médiatique, « martèlement » d'un message... Riposter, c'est d'abord occuper le terrain médiatique où les socialistes sont particulièrement faibles : convaincre de l'importance d'une cause, avoir une ligne et des propositions claires, savoir imposer une thématique dans l'espace médiatique.

Le développement constant durant ce mandat des relations avec la presse nationale doit être poursuivi et amplifié. Pour ce qui est de la presse locale, il est nécessaire de stabiliser, d'équilibrer, voire de créer selon les régions un lien solide. Chaque fédération doit développer sa propre stratégie de communication et réagir à l'actualité nationale mais travailler aussi d'avantage sur l'actualité locale (communiqués de presse, conférences de presse, médiatisation d'un événement local), ce qui est aujourd'hui très inégal d'une fédération à une autre. Ceci permettra d'une part au mouvement dans son ensemble d'être plus au fait de l'actualité locale, notamment par la publication régulière d'une revue de presse nationale et locale, de développer la visibilité de notre activité et de nos positions sur l'ensemble du territoire et de stabiliser nos relations avec la presse quotidienne régionale. Il ne s'agit pas de tomber dans le tout média mais assurer et assumer notre présence médiatique de manière cohérente et stratégique.

Toutefois, la communication, c'est aussi et toujours les « bons vieux moyens de militantisme » que sont les diffusions de tracts et les collages etc. Notre action militante doit faire l'objet d'une stratégie communicationnelle. Les stratégies locales de communication doivent bénéficier d'une cohérence nationale qui les rendent plus lisibles et plus visibles. Outre la mobilisation militante (manifestations...), le mouvement contre le CPE a permis de multiplier les initiatives locales sur des actions diverses et variées. La campagne présidentielle a par ailleurs permis aux fédérations de se former sur l'organisation d'événements de grande ampleur (meetings...). D'autres opérations comme la caravane du projet ont permis d'investir pleinement les militants dans l'espace médiatique. Nous devons continuer sur cette voie, tout en favorisant le développement des initiatives locales qui se sont inscrites de manière inégale dans l'activité des fédérations, et réussir à garder cette expérience organisationnelle sur des événements de grande ampleur en sachant l'adapter à des événements à plus petite échelle. Le pôle communication devra par ailleurs assurer la formation à ce militantisme particulier, à travers les conseils nationaux, les

CCR, ou encore l'université permanente.

Cette capacité communicative sera très importante dans les campagnes municipales, à échelle réduite, où notre présence sera très visible. Même si les thématiques, les projets, l'organisation de la campagne pourront être relativement différents localement, notre stratégie de militantisme et de communication doit faire du MJS un opérateur de campagne visible, pertinent, connu et reconnu.

Ancrer le MJS dans la société pour le mettre en mouvement

Des niveaux d'influence aussi nombreux qu'indispensables

Au-delà des instances nationales et locales de notre organisation, de nouveaux espaces doivent être pensés pour permettre le développement territorial et l'ambition internationaliste du MJS : les groupes et les CCR en matière d'organisation et d'action militante, ECOSY et la IUSY en matière de réflexion européenne et internationale.

Du groupe local à la région

La fédération est la structure majeure du MJS. Mais le groupe est « la structure privilégiée », base de notre mouvement. La création et le développement des groupes engagés pendant le mandat précédent doivent être vigoureusement poursuivis et facilités, tandis que les comités de coordination régionale doivent voir leur rôle réaffirmer, à travers de nouvelles compétences.

Le groupe, structure militante, organisé autour d'un responsable voire d'un bureau, est le premier niveau de maillage territorial pour l'adhérent. La première réunion, la première « diff' », le premier collage se font au sein des groupes. Le groupe gère les actions militantes ainsi que l'accueil des adhérents, tout en n'excluant pas le travail de fond qui peut être développé localement avec des associations ou des sections PS locales, sans oublier les points d'actualité tant locale que nationale en réunion hebdomadaire. Intégré pleinement à la fédération notamment par le biais de la participation aux collectifs fédéraux, aux campagnes fédérales, le groupe, défini géographiquement autour d'un « pays », d'une ville, d'un village ou d'un quartier, peut impulser des orientations, des actions autonomes, dans le cadre du plan d'action fédéral. Par ailleurs, un meilleur maillage territorial nous rendra encore plus efficaces et pourra nous permettre de gagner notre pari de s'implanter de manière

importante et durable au cœur des quartiers populaires car nous aspirons à les représenter, mais également à leur offrir un débouché politique et militant dans notre mouvement.

Le CCR doit avoir un rôle plus important au sein du MJS : développer des formations pratiques pour l'ensemble des responsables locaux (gestion d'une équipe ou d'une réunion, organisation d'un événement militant ou d'une conférence de presse etc.), participer au développement des groupes et des fédérations par des formations spécifiques (préparation d'une action militante, accueil des nouveaux adhérents...). Le CCR pourrait aussi développer des activités complémentaires aux fédérations. Il se doit d'être associé au suivi des fédérations pour relayer les informations entre l'équipe nationale et les fédérations de manière plus régulière et plus approfondie grâce à une connaissance réelle de son territoire d'intervention ; développer des espaces de partage des initiatives locales ; assurer le développement d'actions de long terme comme les jumelages ; ou encore assurer un travail de coordination pour l'organisation d'événements militants médiatisés.

De la France à l'international

Au niveau national, il est également nécessaire de faire évoluer nos pratiques. Tout d'abord, la production politique avec la plus grande association possible des fédérations se devra d'être beaucoup plus importante. La rigueur intellectuelle, avec la volonté d'appréhender la complexité, est un indispensable dans la période tant pour notre mouvement en lui-même que pour les objectifs qu'il s'assigne.

Le Pôle Convictions verra donc son champ d'action étendu, et il devra bien plus prendre appui, associer, et susciter les initiatives des camarades localement. La production devra trouver sa régularité en ce qui concerne la lettre du Pôle qui doit en revanche être plus diffusée et utilisée, par exemple en préparation ou ouverture de débat. En complément de la lettre et du blog, le Pôle Convictions lancera ses débats vidéos (« Débats de Convictions ») durant ce mandat, diffusé sur internet pouvant de la même manière servir en ouverture de débats locaux, en invitant principalement des intellectuels, et militants qu'ils soient politiques, syndicalistes ou autre.

L'équipe nationale dans son ensemble sera beaucoup plus associée également aux missions de formation tant locales que nationales. Les déplacements seront plus nombreux afin que le lien entre les

fédérations et son équipe nationale se renforce au service de notre mouvement. L'Université permanente conjointe PS/MJS verra l'entrée de d'avantage de formateurs issus du MJS. Les Conseils nationaux réserveront un moment important également aux séances de formations et d'échanges des expériences locales afin de mutualiser les plus values et ainsi faire évoluer l'ensemble du MJS.

Enfin, le Mouvement des Jeunes Socialistes à tous ses niveaux participera à l'entreprise de refondation que la famille socialiste et la gauche se sont assignées. C'est dans ce sens que des conventions thématiques seront organisées, qui devront, opérer sinon une synthèse des débats locaux, permettre au MJS de formuler des grilles d'analyses repensées ainsi que des propositions nouvelles et innovantes dans une perspective de transformation sociale.

Mais une organisation comme la nôtre se doit également de sans cesse développer ses liens avec les autres organisations à travers l'Europe et le monde. Dans ce sens, le pôle International coordonne la présence du MJS dans ECOSY (jeunes socialistes européens) et la IUSY (internationale des jeunesses socialistes), ainsi que la préparation de visites d'études auprès de nos organisations partenaires. Un travail particulier sera mené sur le Proche et le Moyen-Orient, les relations Sahara Occidental/Maroc et l'Amérique du Sud. Une aide au jumelage sera apportée à l'ensemble des fédérations volontaires par le biais d'un kit d'aide à la création de jumelages. Le partenariat avec nos camarades de l'Uganda Young Democrats, ANC Youth League South Africa, JPSD Bénin, ADEMA et RPM Mali, et nos camarades jeunes du Parti des Travailleurs Brésilien sera intensifié. Le MJS maintiendra ses engagements importants lors des forums sociaux et des mouvements sociaux internationaux en particulier dans le cadre du Global Progressive Youth Forum et de la IUSY.

Le blog de l'international accueillera des comptes-rendus d'activités, comme lieu d'échanges autour des séminaires internationaux et de l'activité militante internationale et sera à disposition de nos camarades de la FJSE où ils pourront faire état de leur expérience à l'étranger.

Dans la perspective des élections européennes et parce que nous devons réfléchir avec les jeunes socialistes européens à l'Europe que nous entendons construire ensemble, le MJS organisera le camp d'été d'ECOSY, en Juillet 2008, en France, occasion de rencontre avec l'ensemble des organisations de jeunes européennes, qui peut nous servir de base

de proposition d'un programme pour les élections européennes 2009. Afin de consolider notre réflexion, le MJS multipliera ses contacts dans des réseaux, cercles de réflexion sur la construction européenne, ou sur d'autres enjeux internationaux, comme le "Young Decision Makers". Le MJS prendra part au débat sur le nouveau traité modificatif, pour suivre et prendre une position forte sur ses conclusions de la Conférence Inter-Gouvernementale, et défendre sa position auprès du PS et de ses organisations partenaires. Il sera également à l'avant-garde des prochains combats européens comme un vrai budget solidaire et la campagne pour une directive sur les services publics, notamment lors de la présidence française de l'Union européenne au second semestre 2008.

Afin de donner à chaque militant les moyens de s'investir dans une réflexion européenne et de faire pleinement campagne pour 2009, des moyens de formation spécifiques seront développés pour que l'ensemble des militants et des fédérations puisse mieux connaître et maîtriser les enjeux européens, argumenter et défendre nos positions face à la droite et aux souverainistes. L'attention sera portée à la participation la plus large possible des militants à des échanges, séminaires ou événements à l'échelle européenne, comme à des partenariats avec les sections locales d'organisations soeurs en Europe.

Un mouvement acteur des échéances sociales et électorales

La refondation de la gauche passe nécessairement par une opposition résolue aux propositions d'une droite plus que jamais réactionnaire. Le MJS devra ainsi intensifier sa participation au mouvement social afin de construire des rapports de force susceptibles de faire échouer les projets du gouvernement, à l'instar de la formidable mobilisation contre le CPE.

Aussi, chaque fois que notre droit à l'avenir sera menacé, que les droits des jeunes, en formation ou salariés, seront attaqués, le MJS se devra d'informer et de mobiliser la jeunesse. Ces campagnes devront être militantes et le MJS s'adressera à tous les jeunes par le biais de campagnes massives de tracts et d'affiches, sans oublier par la nécessaire communication médiatique qu'il est indispensable de développer localement et de poursuivre nationalement.

Acteur fort du mouvement social, le MJS adoptera, autant que possible, une démarche unitaire avec les

organisations de jeunesse de la gauche. Comme à l'occasion du CPE, le MJS s'efforcera de rassembler la gauche pour s'opposer aux projets les plus dangereux de la droite. En soutien aux syndicalismes lycéen, étudiant et professionnel, le MJS participera aux mobilisations, dans les manifestations, comme dans les actions médiatiques et de masse, afin de faire échouer le gouvernement.

Cependant, cette opposition déterminée à la droite devra être accompagnée de contre-propositions massivement diffusées. Cette dimension est fondamentale pour parvenir à mobiliser les jeunes contre les projets réactionnaires de la droite, autant que pour reconstruire la gauche et préparer les échéances électorales futures.

De nombreuses élections, locales et européennes, se dérouleront d'ici à notre prochain Congrès. Nous serons aux côtés de nos aînés, fidèles à notre « devoir de victoire ». Elles devront être l'occasion de développer des propositions qui donnent des perspectives de changement dans la vie quotidienne des citoyens de France. Un événement national devra lancer la campagne et permettre de faire connaître les grandes propositions défendues par le MJS, afin qu'elles soient intégrées dans les projets municipaux des socialistes. Une fois ces propositions labellisées « MJS » connues, l'organisation se dotera d'un outil de mutualisation des propositions faites dans les différentes communes et agglomération, partout sur le territoire. Un kit de formation sera directement destiné à la compréhension des enjeux concernant les élections locales (cantonales et municipales) et celui-ci devra être le support à l'élaboration de propositions dans les fédérations. Le rôle du MJS sera à l'occasion de cette campagne de mobiliser les forces locales de progrès (sociales, associatives etc.) afin de contribuer à la victoire des listes marquées du poing et de la rose.

Le renouvellement tant générationnel que sociologique doit être une priorité permanente de la famille socialiste. Si ce dernier n'est pas en soi une solution à la crise que traverse la gauche, il n'en demeure pas moins indispensable. Aussi, une attention toute particulière sera portée à la composition des listes et, plus précisément, à la place réservée aux jeunes dans les équipes municipales potentielles. Une charte sera signée avec la FNESER (Fédération Nationale des Elus Socialistes et Républicains) pour encourager le renouvellement générationnel des listes dans l'intérêt général des socialistes. Au-delà, notre mouvement défendra la présence de jeunes en positions éligibles sur les listes municipales et, plus encore, la mise en respon-

sabilité de ceux-là dans les exécutifs locaux. Cependant, en aucun cas il s'agirait de candidat du MJS. Militants d'une organisation autonome, les jeunes socialistes n'ont pas vocation à être des candidats « MJS », mais bien seulement au nom du Parti Socialiste.

En juin 2009, se dérouleront les élections au Parlement Européen. Les débats qui ont émergé à l'occasion du référendum sur le Traité Constitutionnel Européen en 2005 font de cette échéance un rendez-vous majeur de la politique avec les citoyens. Partisans d'une autre construction européenne, il nous faudra préparer les débats en amont pour sortir du débat entre fuite en avant libérale et repli nationaliste. Dans cette perspective, nous accueillerons et organiserons le prochain camp d'ECOSY (Jeunes socialistes européens) afin de confronter nos propositions aux autres organisations de jeunesse de gauche en Europe, mais surtout de construire ensemble les propositions des jeunes socialistes européens pour une autre Europe. Ce travail préparatoire sera le support des futures propositions du MJS pour ces élections européennes.

Nous allons vivre une période difficile dans l'opposition face à une droite décomplexée qui mettra tout en œuvre pour réduire à néant les conquêtes que la gauche a réussi à obtenir depuis un siècle de lutte.

Mais nous allons également vivre et surtout participer à une période de reconstruction et de refondation de notre camp, de notre famille politique. Elle sera riche d'idées nouvelles, de rencontres, d'échanges et de combats collectifs.

Le MJS portera ses deux prochaines années son ambition collective d'une gauche forte, de reconquête, qui mènera la bataille sur tout les fronts. Ses adhérents sont conscients de la responsabilité qu'ils portent vis-à-vis de leurs contemporains mais également des futures générations de militants du MJS.

Nous aurons des échéances électorales au cours desquelles notre force militante sera un des maillons indispensables de la victoire de notre camp. Mais ce sera aussi notre force de proposition qui sera mise en avant pour permettre au MJS de porter la voix d'une génération qui souhaite conquérir son droit à l'avenir, aujourd'hui rendu inaccessible par la droite.

Alors définitivement, pour ne pas être la génération des défaites de la gauche, au-delà de nos sensibilités, nous devons mettre nos compétences au service de notre collectif.

Développer notre organisation, engager une réflexion collective à gauche, nous former et nous développer, nous préparer aux échéances qui s'annoncent, voilà les objectifs du Mouvement des Jeunes Socialistes.

Un immense chantier s'ouvre devant nous, et nous en traçons ici les perspectives. Cependant, le MJS a d'ores et déjà démontré la force de sa volonté, de son courage et son ambition collective. Nous sommes en route vers la prise de responsabilités – n'en doutons pas, pour mettre en œuvre de nouvelles conquêtes sociales et nous donner un droit à l'avenir, pour notre génération, les générations futures et pour celles et ceux qui aspirent à relever la gauche.

Propositions de réformes statutaires

Le VIII^e congrès du Mouvement des Jeunes Socialistes sera encore une fois l'occasion de modifier nos statuts. Loin de changer fondamentalement le fonctionnement de notre organisation, les propositions présentées dans le cadre de la Commission des statuts visent principalement à ajuster les statuts de notre organisation avec la pratique courante.

Permettre l'action en justice

La proposition est d'introduire un nouveau passage dans les dispositions générales afin de permettre au Mouvement des Jeunes Socialistes de porter des actions en justice, comme cela fut le cas lors du retrait de l'arrêté anti-jeune du Maire de Montfermeil (93).

Clarifier et renforcer nos instances régionales

Sur les Comités de Coordination Régionales il est proposé d'acter dans les statuts le rôle incontournable de formation des responsables locaux qu'on ou doivent avoir les CCR. Pour cela, il est proposé de préciser qu'ils devront organiser ces formations au moins deux fois par an.

De plus, dans un souci de lisibilité, il est proposé de renommer l'actuel « délégué régional » en « Coordinateur Régional » afin de ne plus confondre l'élu régional des différents délégués des fédérations.

Préciser les modalités d'élections des instances locales.

Plusieurs réformes seront proposées afin de préciser les élections des instances locales (Groupes, Fédérations ou CCR) notamment en fixant des limites dans le temps pour le renouvellement de ces instances suite à un congrès national, en clarifiant les modes d'élections des listes fédérales, ou en incitant les fédérations à réfléchir au découpage des groupes en début de mandat.

BULLETIN DE VOTE

Ville Congrès du Mouvement des Jeunes Socialistes

> **"DEBOUT LA GAUCHE !"**

> **"ABSTENTION"**

